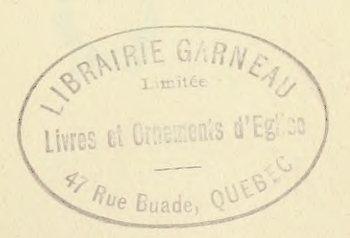
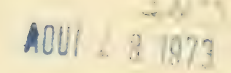


A grand maman et Tante Eugénie -

Grains de sable



BLANCHE GAGNON



GRAINS DE SABLE

EN VENTE AU PROFIT

DE

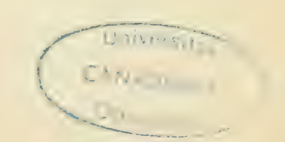
L'APOSTOLAT DES BONS LIVRES



Imp. l'Action Sociale Limitée

QUÉBEC

1921



A la chère mémoire de mon père
dont la plume fut consacrée à l'art musical
et à l'histoire de la patrie canadienne
dans ses plus attachantes traditions.

B. G.



Imp. l'Action Sociale Ltée, Québec.

PRÉLUDE

—

— Un grain de sable fit mourir Cromwell.
— Ces « Grains de sable » feront vivre une bonne œuvre :
« L'Apostolat des Bons Livres. »

***

— Un sou, multiplié par un autre sou :
C'est le miracle moderne de la Propagation de la Foi.
— « Un grain de sable » fin, ajouté à un autre :
C'est le charmant livret que voici,
Et qui sollicite votre générosité.

***

— Une bonne œuvre se présente elle-même.
— Une belle œuvre, c'est presque une bonne œuvre :
Ici, les deux fraternisent.

***

— La belle œuvre,— ***elle,*** **— est faite.**
— Faites,— ***vous,*** **— la bonne œuvre :**
Prenez, et lisez.

C.-H. LEFEBVRE, S. J.,
Directeur de l'Apost. des B. L.

22 novembre 1920.

GRAINS DE SABLE

GRAINS DE SABLE

On m'a demandé pourquoi j'intitulais ce petit livre : *Grains de sable.* Dès les premières pages, en lisant le sommaire de ma causerie, vous trouverez les mots qui justifient ce titre : " Des *petites choses* pour tous." C'est en effet de ces petites choses, qu'Eugénie de Guérin appelait si gentiment " les détails de sable ", que sont remplies ces pages brèves, — feuillets dispersés réunis en brochure, comme sont rapprochés les grains menus de la poussière des grèves amassés dans un sablier.

Au cher vieux couvent où se reportent tant de mes souvenirs d'enfance, c'est avant d'apprendre l'heure au cadran, avec ses chiffres romains si ardus à déchiffrer, que je m'habituai à compter les quarts d'heure en tournant le sablier. Avec quel plaisir attentif je regardais couler lentement le sable fin à travers le goulot rétréci de sa prison de verre! Parfois, d'une main impatiente, j'es-

sayais d'en précipiter la chute, sans songer, à cet âge irréfléchi, que l'heure, hélas ! ne peut ni s'abréger ni s'arrêter au gré de nos désirs...

Il y avait des sabliers de toutes dimensions ; et, dans un grenier aux mystérieux recoins, j'en découvris un qui me parut colossal : il mesurait deux heures ! — J'ai revu, après bien des années (dont j'hésiterais à préciser le nombre), parmi une collection d'objets antiques et curieux, le sablier qui m'avait jadis émerveillée. Ses proportions me semblèrent amoindries : je devais être bien petite quand je l'avais trouvé si gros !...

Comme tous les enfants d'hier et d'aujourd'hui, j'ai piétiné avec délices dans le sable mouvant ; j'y ai pétri des formes capricieuses et bâti des fours qui s'écroulaient; et la brise légère, effleurant le rivage, y effaça souvent des mots profondément tracés.

Quand je voulais emplir ma petite main nerveuse, j'étais toute surprise de voir le sable doré glisser entre mes doigts. " Que de grandes choses notre œil embrasse ! Que peu de chose peut tenir notre main ! "...

Au temps des vacances, je cueillais sur la plage des varechs et des algues marines, pour enrichir mon herbier de pensionnaire, et ramassais

avec autant de soin que s'ils eussent été des perles rares, les coquillages rosés et les petites pierres blanches à demi enfouis dans le sable humide et vermeil.

Parfois, à la vue des paillettes innombrables qui formaient d'immenses bancs de sable en face de la mer, je devenais pensive et me surprenais à méditer sur la grandeur des petites choses qui touchent à l'infini...

Je me rappelle encore que mon père,— qui avait l'âme d'un poète,— récitait, d'une voix frémissante d'émotion, cette page sublime où Louis Veuillot rapproche, dans une comparaison grandiose autant que saisissante, les deux abîmes insondables du cœur humain et de l'océan :

" Plein de monstres et de trésors, toujours amer, quoique limpide, jamais si calme qu'un souffle soudain ne le puisse troubler effroyablement : est-ce l'Océan ou le cœur de l'homme ?

" Riche et immense, et voulant toujours s'enrichir et s'agrandir ; toujours prompt à franchir ses limites, toujours contraint d'y rentrer, *emprisonné par des grains de sable*, est-ce le cœur de l'homme ou l'Océan ? "

. . . .

Ici, je m'arrête, car c'est ma plume impuissante qui reste " emprisonnée par des grains de sable "...

Puis, tandis que j'ai trop laissé parler mes souvenirs, le " bonhomme au sable ", qui s'approche des grands aussi bien que des petits, a peut-être sournoisement endormi mes lecteurs... Je m'esquive en emportant mes rêves et en murmurant : Bonsoir !

Le 19 novembre 1920.

UN QUART D'HEURE À LA BIBLIOTHÈQUE

UN QUART D'HEURE À LA BIBLIOTHÈQUE

J'ALLAIS livrer mon manuscrit à l'imprimeur quand un ami, au courant de mes œuvres, me dit, sur le ton d'une interrogation bienveillante, où il entrait de la suggestion : — Vous n'avez rien écrit sur votre bibliothèque ? — J'y ai bien songé, mais il ne me vient encore à l'esprit que des *petites choses* ; et ce serait trop prolonger la monotonie que de retourner le sablier. Mais enfin, si vous croyez...

Ce n'est pas qu'il me déplaise de parler de cette bibliothèque, dont je connais tous les volumes,— au moins pour les avoir placés sur les rayons, et dont le catalogue, qui m'est pourtant si familier, me révèle encore, chaque fois que je le repasse, des richesses inaperçues et des trésors oubliés. Et c'est pour faire valoir ces richesses, c'est pour mettre la clef de ces trésors entre les mains de

nos lecteurs, que j'ai semé des grains de sable pour faire germer... des paillettes d'or !

***

Je souhaiterais que tous nos lecteurs et toutes nos lectrices eussent le respect du livre. Ces beaux volumes, choisis avec tant de soin, et solidement reliés, que deviennent-ils lorsque,— après avoir dûment établi leurs titres sur des fiches attestant leur entrée dans telle ou telle catégorie du royaume des lettres,— on les laisse partir sous la garde... aléatoire de nos abonnés ? Souvent, le temps assigné à leur voyage est écoulé sans qu'on ait eu de leurs nouvelles. D'autres lecteurs, avides de les connaître à leur tour, s'impatientent de les attendre. On leur donne bien des livres aussi bons, meilleurs peut-être, mais, voyez-vous, les goûts ne s'imposent pas ! Ceci me rappelle le mot de cette petite fille qui vint, un soir, me demander du lilas bleu, dans notre vieux jardin où le lilas blanc fleurissait en plus grande abondance. Le bleu étant donc moins commun chez nous, je lui offris du blanc, croyant aisément détourner ses préférences en lui disant : Celui-ci est plus délicat, et bien plus rare !— Mais l'enfant répliqua : *J'aime mieux le bleu* !...

Revenons à nos beaux livres. Nous en avons de la bibliothèque rose pour les petits ; de la bibliothèque bleue pour les aînés ; de couleurs diverses pour tous ; et leur contenu offre des nuances mille fois plus variées.

Si les livres blancs n'ont pas leur place dans une bibliothèque, il y a cependant dans les autres des pages blanches à griffonner !... L'autre jour, apercevant en librairie le volume de Jules Lemaître : *En marge des vieux livres*, je me dis, sous l'effet d'une plaisante association d'idées : voici un titre qui ferait bien, pour l'article à écrire sur les réflexions crayonnées, ça et là, en marge de nos vieux livres ! Le rapprochement n'ayant pas dépassé le titre, je n'ai pas eu regret de cette irrévérence...

Nous avons de beaux livres qui s'enlèvent... rapidement, et qu'on ne revoit plus ! Tout le monde connaît le dicton populaire : *Livre prêté, livre perdu.* Qu'on me permette de dire ici que, si " l'exagération est le mensonge des honnêtes gens ", le vol des gens honnêtes, c'est d'emprunter sans remettre !

***

Un penseur ou un philosophe a écrit "qu'il était aisé de reconnaître, soit dans la conversation, soit dans les écrits de quelqu'un, ses sentiments intimes et ses préférences, par le mot qui est répété le plus souvent, qui, en quelque sorte, lui échappe à son insu." N'avait-il pas un peu raison ? Celle d'après qui je le cite, (Marie Pesnel, dans sa biographie de Marie Jenna), fait remarquer, à son tour, que dans les livres et la correspondance de la femme de lettres dont elle raconte la vie, c'est le mot *âme* qui revient incessamment "sous sa plume si chrétienne".

Si l'on peut croire aussi, dans une certaine mesure, que les livres sont le reflet des idées et des sentiments personnels de leurs auteurs, ne peut-on supposer, par analogie, que le choix des lectures dénote quelque chose du tempérament des lecteurs ?

Nous rencontrons, parmi nos abonnés, des personnes qui recherchent des livres correspondant aux inclinations de leur caractère ; d'autres qui semblent plutôt attirées par les contrastes.

Les unes exaltent tel ouvrage que les autres liraient avec ennui ; et les livres que celles-ci préfèrent, celles-là ne paraissent pas même les goûter.

Que d'étranges surprises ont parfois les bibliothécaires ! Je n'ai jamais oublié cette fille un peu revêche, (paix à son âme !) qui ne s'attendrissait ni sur elle-même, ni sur son prochain,— elle n'aimait que les chats !— et qui m'étonnait toujours lorsqu'elle demandait invariablement de lui passer *des livres tristes*,— " les plus tristes," disait-elle, " il n'y a que ceux-là que je trouve beaux ! "



Dans certaines bibliothèques, on suggère aux abonnés de joindre un livre sérieux aux livres récréatifs qu'ils vont y emprunter. Nous avons connu, parmi les nôtres, des personnes qui ont été amplement récompensées de l'effort que leur a coûté, au début, des lectures auxquelles elles n'étaient point habituées. Elles y ont trouvé une saveur insoupçonnée, qui les a peu à peu dégoûtées des ouvrages de pure imagination ; et parfois leur vie toute entière en a été providentiellement transformée.

Voilà le côté encourageant et consolant d'une œuvre dont le titre n'est pas un vain mot : que d'âmes ont bénéficié, depuis un quart de siècle, de la discrète et féconde influence de nos bons

livres ! Bien que moins comprise, peut-être, que des œuvres répondant à des besoins plus apparents et plus sensibles, elle n'accomplit pas moins un apostolat méritoire, fructueux et permanent.

CAUSERIES MUSICALES

CAUSERIES MUSICALES

I

Des petites choses pour tous.—Le qualificatif "musicien" et l'abus de son emploi.—L'oreille.—Le sens de la musique.

Si je parlais, au lieu d'écrire, je ne vous retiendrais que trois minutes, — comme au téléphone à longue distance ; car chacune de mes causeries n'imposera qu'une brève lecture à votre obligeante attention.

Je viens causer tout simplement, dans le but de dire surtout de ces petites choses que les grands écrivains ne disent pas, parce qu'elles sont naturellement au-dessous de leurs préoccupations. Et je m'adresse tout autant aux personnes qui ne sont pas musiciennes qu'à celles qui le sont, les premières étant, d'ailleurs, plus nombreuses que les autres. On pourrait rééditer, à propos de musiciens, ce que disait Lafontaine

au sujet des amis : " Rien n'est plus commun que le nom, rien n'est plus rare que la chose."

Le qualificatif " musicien " est trop généralisé, parce que les profanes l'appliquent indistinctement à tous ceux qui jouent d'un instrument quelconque, et, en particulier, à tous les élèves qui ont obtenu un diplôme. Bien que, parmi ces derniers, il s'en trouve plusieurs qui réalisent brillamment les promesses de leurs débuts, il y en a d'autres dont les succès ne dépassent pas la période des études, et qui défigurent les plus belles œuvres dès que la direction d'un bon professeur ne contrôle plus leur exécution fantaisiste.

On ne doit pas trop s'en étonner, puisqu'il y a même des virtuoses d'un certain mérite, des chanteurs et chanteuses très agréables à entendre, qui ne sont pas musiciens ou le sont très peu dans le sens vrai et absolu du mot.

On peut appeler " musicien " celui qui, après avoir fait un cours sérieux d'harmonie, peut improviser d'une façon correcte et distinguée ou composer convenablement, sachant écrire en bonne orthographe et syntaxe musicales des œuvres qui portent un cachet artistique. Il est permis d'attribuer le même titre à l'exécutant

(instrumentiste ou chanteur) dont l'interprétation garde à l'œuvre d'un maître le vrai sens et la beauté de son inspiration.

Il est regrettable qu'en musique, comme en littérature, on fasse publier tant d'œuvres médiocres, tant de morceaux qui n'ont même aucune valeur, et qui affligent le goût des artistes et faussent celui des ignorants.

Des études d'harmonie superficielles ou incomplètes ne peuvent guère être profitables qu'à ceux qui ont l'esprit de constater les lacunes de leurs connaissances musicales ; aux autres, elles donnent une assurance de mauvais aloi et un semblant de science qui conduit à des appréciations erronées et à des imitations malheureuses.

Il existe des musiciens par tempérament, qui ont en eux l'instinct du beau, le sens de l'harmonie, mais dont le talent embryonnaire n'a pas eu l'avantage de se développer. Les musiciens de cette nature se rencontrent moins communément qu'on ne le pense. La mémoire de l'oreille, par exemple, n'est pas toujours un sûr indice d'aptitudes remarquables. Il arrive même souvent que chez des sujets bien doués, du reste, cette faculté atrophie le talent et l'empêche de progresser d'une façon normale.

Accompagner "par oreille" n'est pas uniquement une affaire de mémoire ; et l'on ne peut s'en tirer d'une manière convenable sans avoir des notions élémentaires, ou, tout au moins, quelque intuition des principes de l'harmonie. Autrement, l'on risque fort d'accumuler des accords défectueux et de dénaturer la pensée d'un auteur. Mais bien peu de personnes s'en aperçoivent, à part les musiciens ! En voici la raison et l'excuse. Si nous entendions un discours dans une langue qui nous serait étrangère, pourrions-nous savoir si celui qui parle emploie des termes justes ou des expressions fausses, exagérées ? s'il dit des choses élevées ou débite des propos vulgaires ? s'il lance des traits d'esprit ou décoche des sottises ?

La musique est, pour un grand nombre, comme une langue étrangère, qu'ils ne connaissent pas, ou qu'ils parlent sans correction et sans élégance ; pour la plupart des gens, elle demeure une langue incomprise. Si, malgré tout cela, elle émeut profondément, c'est qu'elle n'a pas de sens précis ; mais elle a cependant des lois fixes, auxquelles doit s'ajouter cette loi supérieure du goût qui est la suprême distinction de l'art.

II

Diversité et différences des talents.— Injustice et erreurs des comparaisons.—La petite critique et la critique sérieuse.—Le snobisme.

Il y a des degrés dans l'échelle de l'art ; et, lorsqu'il est question de musique, j'ai souvent remarqué qu'on ne savait guère apprécier la distance qui les sépare. Il ne faut pas confondre, par exemple, la facilité naturelle et le goût avec le talent vraiment cultivé, ni assimiler le talent lui-même au génie qui est extrêmement rare. De plus, il existe une telle diversité dans la nature des dons providentiels, que le talent de l'un ne correspond jamais exactement au talent de l'autre. Il y a parfois de la ressemblance : il n'y a pas de similitude ; et lorsqu'il s'agit de discuter la valeur de tel ou tel artiste, les jugements peuvent s'égarer facilement dans la voie des comparaisons.

La critique musicale est chose délicate. La plume qui s'y emploie doit non seulement être guidée par le double talent de l'écrivain artiste ou du musicien littérateur, mais posséder en outre des qualités particulières.

Quant à la petite critique de tous les jours,— celle qui s'exerce par la langue,— on peut dire qu'elle est à peu près générale et presque toujours injuste ou irréfléchie.

Il y a du dénigrement systématique ; de l'emballement spontané ; de l'enthousiasme de convention. Des critiques fâcheuses et des admirations mal fondées déplaisent également aux esprits pondérés et sincères.

On rencontre fréquemment de ces gens qui ne doutent de rien (et sûrement pas d'eux-mêmes !) et qui vous disent brutalement que vous n'avez pas de goût si, par malheur, vous n'avez pas... leur goût !

Le snobisme de nos jours ne s'accorde guère avec une discrète retenue. Plutôt que d'avouer son incompétence en matière d'art, on parle de musique... comme un aveugle parle des couleurs ! Et s'il fallait relever tous les termes impropres des conversations courantes, comme de la plupart des comptes rendus, on aurait à signaler, à côté de beaucoup d'erreurs d'appréciation, des hérésies de langage que ne peuvent soupçonner les non initiés au vocabulaire musical.

Il ne faut pas conclure de ce qui précède qu'une muette réserve s'impose à tous les profanes : car

sans être musicien, on peut avoir le goût éclairé ; et il ne manque pas de gens instruits qui savent causer d'art avec intelligence, tout en se gardant bien de trancher des questions qui échappent à leur discernement ou dépassent leur savoir.

Je me permettrai de faire remarquer, en terminant, que la critique musicale proprement dite n'appartient qu'à des maîtres possédant, avec la science indispensable, des aptitudes spéciales pour exercer judicieusement ce métier épineux et ingrat.

III

Un mot de la musique moderne.—Concessions et éclectisme.—Variété infinie des goûts et des appréciations.

La musique d'aujourd'hui ne plaît pas à tout le monde, et se ressent — avouons-le — de l'esprit du siècle et de la mode du jour. Un écrivain moderne, Pierre Lasserre, conclut par ces lignes son récent ouvrage sur l'*Esprit de la musique française* : " L'art est fils de son temps. Le temps que terminent les terribles événements actuels fut pour notre pays un temps de dépression morale et civile, peu favorable à la forte et abondante vie de l'âme, à l'énergie de l'imagination. Ces événements nous en font espérer un meilleur. La race française a prouvé, sur les champs de bataille et dans la tranchée, qu'au milieu des longues et lentes épreuves d'avant la guerre et sous l'apparente atonie, elle n'avait pas, au moins, laissé dégénérer son cœur. L'expérience de tant de sang et de tant de ruines ramènera (à quel prix !) dans le bon chemin sa raison distraite. La force conservée du cœur, l'équilibre retrouvé de la raison, le contentement qu'apportera la

victoire lui rendront sa vieille joie. Et avec sa joie elle retrouvera sa musique."

Je crois que c'est le même auteur qui écrivait, en plaisantant sur l'engouement des wagnériens : "Ils aiment Wagner plus qu'ils n'aiment la musique." C'est un mot qui pourrait s'appliquer à bien d'autres !

Il est sage de ne pas être trop exclusif dans ses prédilections ; plus sage encore de ne pas être inflexible et intolérant dans ses jugements, sans y faire place aux égards et aux concessions raisonnables.

Il ne faut pas oublier que les artistes de toutes les époques ainsi que leurs chefs-d'œuvre, que la musique de tous les siècles, avec ses différents genres et ses évolutions, font partie de l'histoire de l'art. Or, dans l'histoire, le présent ne peut effacer le passé, pas plus que le passé ne peut abolir le présent. Le musicien qui a une vue d'ensemble dans le vaste domaine de son art, qui sait adapter son talent à l'interprétation des œuvres de diverses écoles — sans abdiquer pour cela ses légitimes préférences et son genre personnel — ressemble au savant qui s'adonne à une spécialité sans négliger les sciences générales, et n'en possède que plus de maîtrise et plus d'autorité.

Les artistes qui ont l'esprit de varier agréablement les programmes de leurs concerts font preuve d'un éclectisme intelligent, en même temps que d'une juste et courtoise condescendance envers le public.

Si vous voulez, maintenant, faire de la psychologie sur la diversité des goûts et des appréciations, je vous laisse à méditer cette pensée d'un esprit subtil : " Il n'y a pas deux personnes qui lisent *le même* livre et voient *le même* tableau." Peut-être songerez-vous qu'il n'y en a pas deux non plus qui entendent *la même* musique...

IV

Trop de pianos ! — Invitation inattendue. — Silence et savoir-vivre.— Le chant et la diction.—Accompagnements et accompagnateurs.

Il y a trop de pianos ; mais je n'y puis rien, pas même philosopher là-dessus ! Je vous dirai seulement comment l'on considère, dans certains milieux, l'utilité d'un piano et d'une pianiste.

Au cours d'une soirée, pendant laquelle les invités n'avaient pas l'air de s'amuser du tout, la maîtresse de maison, désespérant de ranimer l'entrain, alla tout bonnement prier une de mes amies de vouloir bien *jouer du piano pour faire parler le monde.* Celle-ci accepta aimablement de tenter l'expérience : et l'effet fut instantané. Dès qu'elles furent dominées par les sons puissants de l'instrument, les voix timides osèrent s'élever, et même avec éclat !

Un peu de politesse élémentaire sous forme de silence serait de bon goût pendant une audition musicale : on devrait, au moins, l'exiger dans les salles de concert ; mais, avec les mœurs de nos jours, l'on peut être sûr que, dans nos salons, longtemps encore on jouera du piano " pour faire

parler le monde " ! Qu'on veuille, au moins, mettre une sourdine à la conversation, ne fût-ce que par égard pour les personnes qui aiment la musique et qui ont encore quelque souci de la bonne éducation.

Le chant est généralement mieux écouté que la musique instrumentale. Il fait goûter le charme pénétrant de la voix humaine uni au langage séduisant de la poésie. Une prononciation distincte est une qualité indispensable au chanteur et à la chanteuse qui veulent être écoutés avec plaisir.

Une jeune fille roucoulait, dans un salon, une jolie mélodie dont on ne pouvait saisir les mots.— Qu'est-ce que cette chanson-là, demanda une dame qui n'y comprenait rien ? Sa voisine lui répondit en riant : Ça doit être une *romance sans paroles*...

Les accompagnements doivent être soignés. Il y a des gens qui sont fort surpris quand on leur dit que les vrais accompagnateurs sont assez rares, même parmi les musiciens. Pourtant, rien de plus vrai ; car il faut pour cela un talent tout spécial, je puis même ajouter un tact parti-

culier. L'accompagnateur doit suivre le chanteur comme son ombre et rester... dans l'ombre.

Un bon accompagnateur a d'autant plus de mérite qu'il doit subir très souvent les caprices du chanteur, se voir imputer les écarts de mesure de celui-ci, et jouer en face du public un rôle secondaire qui ne laisse pas d'être inappréciable. Par contre, un mauvais accompagnateur gâte les plus beaux morceaux ; et c'est souvent sur le chanteur que retombe l'insuccès dont il est la cause. Ainsi va la justice de ce monde !...

V

La bonne chanson.—Anecdote de Louis Veuillot.

Il est moins facile qu'on ne saurait le croire de faire un choix de bonnes chansons : c'est-à-dire de pièces vocales ayant une suffisante valeur artistique, ou, tout au moins, une facture mélodique agréable et distinguée, avec paroles irréprochables et, autant que possible, éloignées d'une trop insignifiante banalité.

En musique comme en littérature, hélas ! des recueils délicieux sont gâtés par des pages vraiment regrettables. S'il faut sacrifier, par devoir de conscience, des lectures attrayantes mais non recommandables, il faut aussi mettre au rebut toute musique contaminée par des paroles suggestives ou malsaines, encore qu'on puisse être un peu plus tolérant en cette matière qu'en fait de littérature isolée. Mais on y réfléchit si peu, que des personnes du meilleur monde ne paraissent pas se douter de l'inconvenance, et parfois même de l'immoralité des chansons de leur répertoire. L'anecdote suivante le prouve irréfutablement.

Un jour, une grande dame et remarquable chanteuse avait gracieusement consenti à se faire entendre dans un salon parisien, à la demande de l'éminent journaliste catholique, Louis Veuillot. Sa romance achevée, elle fut quelque peu décontenancée de n'être pas remerciée par les compliments qu'elle attendait de lui. Le maître se dérobait à ses aimables provocations et se faisait de plus en plus réticent. Sachant fort bien que sa voix ne l'avait pas trahie, elle se mit à songer que si le chant avait dû le charmer, la chanson, peut-être, avait pu lui déplaire ; et, lui dévoilant franchement sa pensée, elle ajouta : "Qu'est-ce donc que j'ai pu chanter ?"— "Eh ! bien, madame, répondit Louis Veuillot, avec une courageuse et amicale sincérité, *vous avez chanté ce que pour rien au monde vous n'auriez voulu dire !...*

VI

La musique et le deuil.

Je retrouvais, dernièrement, un fragment d'article que j'avais soigneusement conservé. Il est signé du nom de l'intelligente et sympathique directrice de la page féminine du *Soleil.* Je ne puis mieux faire que de le citer :

On m'a posé une question qui intéresse, j'en suis sûre, un grand nombre de mes lectrices. Est-il permis, sans manquer aux convenances, d'assister au concert lorsqu'on est en deuil ? Je n'hésite pas à répondre dans l'affirmative, bien que je déplore la facilité avec laquelle on supprime, de nos jours, les marques extérieures de chagrin, et les regrets eux-mêmes.

La musique, pour ceux qui la comprennent, n'a pas nécessairement un langage profane, dissipé ou mondain ; dans le violon ou le piano que touche une main d'artiste, et, mieux encore, dans une voix humaine,— instrument fragile et magique,—l'on retrouve l'écho de ses propres pensées; et telle est sa puissance, que la salle encombrée peut devenir comme une solitude où il n'y a que deux personnes : l'artiste et celle qui l'écoute . . . (*Ginevra*)

Autrefois, la musique se prêtait surtout aux amusements. On faisait danser la jeunesse au son des violons, et les pianos — plutôt rares,

étaient des objets de luxe. Comme l'étude de la musique n'était pas encore entrée dans nos habitudes journalières, par respect et par convenance on s'en abstenait pendant la période du grand deuil. Aujourd'hui, cela se fait moins, car plusieurs ont déjà rompu avec cette coutume qui n'a plus sa raison d'être, et disparaîtrait, sans doute, si l'on avait moins de souci du *quand dira-t-on*.

Il serait certainement déplacé d'assister au théâtre et à toute réunion mondaine ; mais ne plus faire de musique chez soi, manquer l'occasion — peut-être unique — d'entendre un grand artiste, c'est négliger la culture de son talent, c'est se priver d'une bienfaisante et légitime distraction et se faire l'esclave d'un préjugé.

Quant à cesser de faire partie d'un chœur d'église, il me semble qu'on n'y devrait pas songer, puisque, dans le lieu saint, le chant est une prière.

VII

Orgues et harmoniums. — Une suggestion.

Les derniers mots de ma précédente causerie m'amènent, sans autre transition, à vous parler de la musique à l'église.

Et tout d'abord mon attention s'arrête à la beauté magistrale de l'instrument qui accompagne les chants sacrés : l'orgue, dont les tuyaux sonores exhalent des résonnances mystérieuses, multiples et profondes et donnent au plus complet et au plus majestueux des instruments de musique,

" La seule voix qui puisse, avec le flot mouvant
Et les forêts bénies,
Murmurer ici-bas quelque commencement
Des choses infinies " . . .

Les progrès de la science moderne, mis au service de l'art, ont permis de fabriquer des orgues possédant une richesse et une variété de sons d'une puissance merveilleuse. Cependant, à force de perfectionnements, on est arrivé à compliquer d'une façon extraordinaire,— et souvent sans grande utilité pratique,— le mécanisme de cet instrument.

Monsieur Frédéric Pelletier a exprimé des idées très justes à ce sujet, dans une de ses chroniques musicales du *Devoir*. J'en puis citer un fragment, grâce à la bienveillante permission de l'auteur. Il parle, ici, de l'orgue destiné à la salle d'auditions de l'Université Laval de Montréal :

A cause de la dimension de la salle, nous ne pouvons compter sur un instrument à quatre claviers et trente-deux pieds en façade. Mais dans un orgue, la quantité n'est aucunement nécessaire, bien qu'en certains lieux on tienne volontiers pour le nombre des tuyaux et des registres. Avec un devis bien compris, comme le sera celui de l'orgue de l'université, un bon organiste pourra faire des effets de registration aussi compliqués qu'avec un orgue de grande dimension.

C'est une question de science et d'art, non pas de masse métallique et de force.

A ce sujet, on peut remarquer combien, en certaines églises, on s'est plus occupé de battre le record de l'église voisine que d'avoir un instrument qui soit complet, mais non encombrant. L'organiste qui se sert de ces instruments n'est pas, il est vrai, forcé de se servir de toute sa puissance. Mais alors pourquoi la Fabrique qui l'a mis à sa disposition a-t-elle payé si cher, si ce n'est pour la gloriole d'éclipser les autres !

L'orgue de la cathédrale, qui n'a qu'un nombre assez réduit de jeux, et trois claviers seulement, est certainement l'un de ceux qui donnent les sonorités les plus riches.

Puisque nous parlons d'orgues, me serait-il permis de faire la remarque qu'en un trop grand nombre d'églises de campagne, on rencontre des instruments poussifs, criards et durs à manier,avec pédalier muet et demi-clavier de récit, quand il serait si facile, si peu coûteux et bien plus artistique d'avoir seulement un harmonium.

C'est d'habitude une religieuse du couvent, ou l'instituteur ou l'institutrice qui touche l'orgue à la campagne. Pense-t-on qu'avec les orgues rébarbatifs qu'on trouve si fréquemment, l'organiste du village se donnera la peine de travailler pour remplir son éminent office ?

Un orgue est toujours préférable à un harmonium ; mais un harmonium est supérieur à ces instruments " durs et criards ", dont parle le critique montréalais, et qui, pour s'appeler du nom composé d'orgue-harmonium, ne sont rien de moins qu'une incomplète et défectueuse imitation de l'un et de l'autre.

Il y a, toutefois, des orgues-harmoniums de bonne facture ; mais il est prudent de ne pas se fier à l'apparence de certains instruments dispendieux, aux tuyaux flamboyants et . . . muets, au buffet élégant avec glace biseautée (mais passe encore pour le miroir, s'il reflète les cérémonies du sanctuaire et peut ainsi orienter l'organiste), aux nombreux registres à étiquettes ronflantes

qui ne sont pas tous des " jeux parlants." Un simple harmonium coûte moins cher et vaut plus.

Je signalerai, en passant, les harmoniums avec clavier transpositeur dont l'usage est avantageux pour une certaine classe d'organistes. Les maisons Bell, Estey, Pratte et quelques autres en fabriquent.

Si les ressources d'une paroisse permettent l'acquisition d'un orgue, qu'il soit proportionné aux dimensions de l'église, et qu'on ne sacrifie pas des jeux essentiels et des accessoires quasi indispensables pour y introduire des jeux de fantaisie.

" L'orgue résume en lui-même l'orchestre dans ses qualités les plus élevées, dans une acception idéale ; il perdrait sa supériorité et les prérogatives de sa destination, s'il était rabaissé à imiter les instruments eux-mêmes."(1)

Il n'est pas hors de propos d'ajouter ici que la musique des cloches doit s'élancer des clochers, et non pas. . . des claviers.

S'il m'était permis d'exprimer un vœu, ce serait de voir installer dans chaque école normale de la province de Québec un orgue convenable.

(1) Félix Clément : *Histoire générale de la musique religieuse.*

Ainsi, l'enseignement musical donné aux instituteurs pourrait être complété par la formation d'excellents organistes, auxquels il serait à propos de donner aussi un cours élémentaire de liturgie en rapport avec la musique sacrée. Ce serait là un moyen efficace de sauvegarder la dignité de l'art musical et religieux dans nos églises.

VIII

Beauté des hymnes de la liturgie catholique. — Une citation à méditer.— Simples idées et réflexions au sujet du chant grégorien.

En causant de musique religieuse, je n'ai pas la prétention d'exposer des doctrines ; et si j'aborde — ou plutôt si j'effleure la question du plain-chant, c'est à un autre point de vue qu'à celui de la controverse musicale.

La plupart des fidèles ne s'intéressent ni à l'origine,— qui souvent touche à l'histoire,— ni à la signification des paroles de l'office divin : de ces prières, de ces chants inspirés qui sont comme l'oraison universelle et perpétuelle des catholiques.

Si les psaumes, les hymnes et les motets ne sont point traduits dans nos livres de plain-chant, ils le sont dans nos formulaires de prières, où nous devrions les lire et les relire afin d'en pénétrer le sens, d'en savourer les beautés, et de les chanter ensuite avec intelligence et dévotion.

Le chant grégorien doit être exécuté gravement et pieusement, mais sans lenteur exagérée ; car

il doit garder une allure vivante qui n'est pas incompatible avec son caractère liturgique, dès lors qu'on n'accélère jamais le mouvement d'une façon ridicule. Il faut éviter ces heurts, en guise d'accentuation, ces finales brusquement éteintes comme si tout le chœur était à bout de souffle, en un mot, cette afféterie qui nuit à la bonne et juste interprétation du chant sacré.

On a trop longtemps négligé l'enseignement et l'exécution du plain-chant, oubliant que c'est le chant d'église par excellence.

Félix Clément a écrit, dans la préface de son *Histoire générale de la musique religieuse :* " L'emploi constant de la musique moderne dans les églises interdit aux fidèles toute participation au chant sacré, et les entretient dans une sorte d'inaction contemplative analogue à celle des habitués du théâtre. Il en résulte pour eux une ignorance profonde des chants, et, par suite, des textes mêmes des offices divins. Quand il n'y aurait que cette raison et ces résultats, ils devraient suffire pour qu'on usât avec une grande modération de la musique moderne."

La coutume de faire chanter tout le peuple, en alternant avec le chœur de l'orgue, devrait se

généraliser. Le plain-chant n'est jamais plus beau que lorsqu'il est chanté par la masse des fidèles. C'est, en outre, une prière en commun qui les associe plus intimement aux cérémonies du culte.

Les messes " en musique " s'harmonisent, pour ainsi dire, avec les décorations resplendissantes de nos églises aux jours de grandes fêtes. Mais en dehors de ces jours solennels, leur répétition deviendrait fastidieuse, tandis que le plain-chant est,— comme le pain quotidien,— la nourriture simple et solide dont le peuple ne se fatigue jamais.

IX

Plain-chant à l'unisson.— Quelques conseils pratiques.

Le plain-chant doit généralement être chanté à l'unisson. Lorsqu'il est harmonisé, il est de rigueur que les voix suivent exactement la note écrite. Il n'est pas superflu d'insister sur pareille recommandation au sujet du chant en musique moderne. Un organiste est sur les épines lorsqu'il s'aperçoit qu'on se mêle d'improviser des parties intermédiaires qui gênent singulièrement la marche de sa propre harmonisation. Il y a différentes manières d'accompagner correctement un morceau : or, si un amateur qui a " de l'oreille " risque, néanmoins, en faisant sa partie, d'aller à l'encontre de certains accords de l'organiste, qu'est-ce donc lorsqu'un chanteur ignare s'avise de suivre " à la tierce " jusqu'au bout ! A moins d'avoir sous les yeux une partie écrite, correspondant à la copie de l'organiste, ou à l'accompagnement qu'il joue de mémoire, il est plus sûr de chanter à l'unisson.

Le *Parce Domine* en plain-chant et le *Panem de cœlo* devraient toujours être chantés en chœur.

Une règle invariable sur ce point mettrait à l'écart, sans que personne ne songe à s'en formaliser, les voix médiocres ou désagréables auxquelles on abandonne trop souvent ces versets familiers, faute de pouvoir leur confier de solos plus importants.

Les chœurs composés de peu de voix devraient chanter de préférence à l'unisson, ou, tout au plus, ne chanter que des motets et des cantiques à deux voix ; les morceaux à trois ou à quatre voix ne conviennent qu'à des chœurs assez nombreux : car ce sont des morceaux à trois ou quatre *parties* (dont chacune peut être chantée par plusieurs voix), et non pas toujours, comme le croient certaines gens non initiés aux termes de la musique vocale, de simples duos, trios ou quatuors.

A ce propos, je me souviens d'avoir entendu, il y a plusieurs années, des chants canadiens exécutés par un quatuor qui ne pouvait les rendre avec le même effet qu'un chœur puissant et bien entraîné. Le ténor, enrhumé, étouffait sa voix dans son mouchoir, tandis que ses partenaires hésitaient à poursuivre. L'auteur, qui était présent, demanda au directeur *de circonstance* (ce n'était pas un professionnel, je me hâte de

le dire) : " Pourquoi n'avez-vous pas fait chanter cela par un chœur nombreux ? "— Et celui-ci de répondre, tout naïvement : " C'est écrit à quatre voix : est-ce qu'on peut en ajouter ? "...

Je n'expliquerai pas ce que sont les chœurs à *voix égales* et à *voix inégales*, quoique ces termes puissent prêter aussi à équivoque : on ne sait jamais !... Je rappellerai seulement que les chœurs exclusivement féminins doivent laisser aux chœurs mixtes la partie de ténor, qui convient uniquement à des voix d'hommes. La voix de soprano correspond à la voix de ténor, mais à l'octave aigu : par conséquent, elle n'a pas les mêmes relations harmoniques dans une partie chantée.

Voilà que ma causerie s'achève comme une leçon. Je réserve pour la suivante des pages moins austères.

X

Déceptions d'auteur.—Vieux cantiques et nouveaux recueils.—Travestissements.

Les musiciens de chez nous ne sont guère encouragés à publier leurs œuvres, car les raisons d'ordre matériel qui, jusqu'ici, ont empêché une plus large diffusion de la musique canadienne, ne semblent pas devoir disparaître de sitôt. Et qui sait si quelque autre motif, insoupçonné du public, n'a pas détourné aussi quelques-uns de nos compatriotes du projet de livrer leurs compositions à des profanes, de crainte qu'elles ne soient mutilées ! Cette crainte ne serait pas chimérique. Je me souviens d'avoir entendu un artiste murmurer, après l'audition d'une de ses œuvres qu'on avait fâcheusement dénaturée : " C'est à décourager de faire imprimer de la musique ! "

Plus tard, une amie me faisait l'amusante confidence de ses déceptions d'auteur. Ces souvenirs sont déjà assez lointains pour que ma plume puisse les raconter sans indiscrétion.

J'avais composé, dit-elle, quelques motets pour un chœur dont j'avais la direction. Un jour que je voulus revoir la musique d'une de ces pièces, que

j'accompagnais habituellement de mémoire, j'empruntai une copie faite d'après l'original,— du moins je le croyais. On m'envoya un manuscrit presque incompréhensible, que je pouvais comparer à une page remplie de phrases inachevées et parsemée de fautes d'orthographe. Et c'était, paraît-il, la copie d'une copie, faite d'après la copie d'une autre copie remontant jusqu'à la copie initiale ! De chute en chute, hélas ! elle avait singulièrement dégénéré ! Les distractions, les omissions, les corrections malheureuses avaient tellement embrouillé ces pages qu'il n'y avait pas moyen d'en rétablir le sens. Je les retournai avec avis de les mettre *à l'Index*.

Peu après, j'assistais à la bénédiction du T. S. Sacrement dans une chapelle où l'on ignorait ma présence. J'entends un de mes morceaux tronqué à dessein (je le sus plus tard),c'est-à-dire abrégé d'une étrange façon : un laborieux et long prélude en dehors du ton, et en dehors du style de la composition, remplaçait une strophe enlevée dans le but de raccourcir le morceau... Ça fait penser à ce bonhomme qui disait naïvement : " Pour piquer au plus court je vas vous conter mon histoire tout au long ". Seulement, ici, ce n'était plus mon histoire, à moi ; et pour y

revenir on avait fait un détour bien compliqué ! Aussi, lorsqu'elle m'aperçut, la coupable avoua qu'elle n'aurait pas fait *ça* si elle m'avait reconnue plus tôt...

Et je n'étais qu'au début de mes humiliations involontaires ! La popularité d'un cantique, dont le succès m'avait agréablement étonnée, me valut maintes cruelles surprises.— Vous savez, me dit candidement une prétendue musicienne, votre morceau est joli, en solo ; mais j'aurais préféré un duo *au milieu*, et j'y ai mis des doubles notes.— Connaissant d'avance la valeur de ses retouches, je n'eus pas le courage de regarder sa copie...

Vous croyez que c'est tout ? Ah ! bien non ! Un cantique ne fait pas tant de chemin sans avaries. Il était devenu le morceau des débutantes et se chantait en trémolo aux messes de communion générale, tantôt avec ses propres couplets, tantôt avec des mots nouveaux ; et voilà qu'un beau jour je fus saisie de l'étrangeté de son accompagnement. On vint charitablement me prévenir qu'un compilateur aux goûts austères avait essayé de lui donner une tournure grégorienne : et le recueil incriminé me fut mis sous les yeux. J'avais déjà vu le cantique réimprimé ailleurs, sans l'accompagnement, et légèrement

défiguré dans le but d'y ajuster d'autres paroles. Vous pensez bien que ni l'auteur ni l'éditeur n'avaient été avertis de ces ingénieuses manipulations !

Il me restait un motet que j'aurais voulu entendre chanter à ma satisfaction. Comme j'avais fort admiré les voix bien exercées d'un chœur de jeunes filles, qu'un chapelain de congrégation dirigeait avec talent, je fis à celui-ci l'hommage de ma composition ; et, sur son aimable invitation, j'allai m'entendre exécuter quelques semaines plus tard. Ce morceau à voix égales, il l'avait arrangé à sa façon pour voix mixtes : lui aussi, il avait ajouté sa partie ! Puis il avait changé le mouvement, déformé, en un mot, toute la pièce ; et, pour comble, le chœur avait accentué le délit en chantant faux !

Ce fut le coup de grâce de mes dernières illusions. Et là, franchement, je vous avoue que je ne regrette plus les manuscrits que j'ai jetés au panier : des œuvres médiocres, presque inévitablement vouées à des travestissements fantaisistes qui ne les auraient certes pas améliorées.

Quand il s'agit de mon infime personnalité, ces petites déconvenues ne m'affligent pas plus que de raison. Mais jamais je n'ai pu entendre sans

tristesse et sans révolte intérieure des morceaux dont j'ai connu les auteurs, exécutés tout autrement qu'eux les avaient conçus, interprétés et enseignés, après avoir eu le soin d'indiquer sur la partition les mouvements et les nuances à observer.

Et je déplore aussi (avec bien d'autres) que maints recueils d'aujourd'hui donnent tant de versions différentes de nos vieux cantiques populaires qu'il n'est plus possible de les chanter par cœur dans une réunion. Il me semble qu'on aurait pu tout simplement en supprimer quelques-uns ou en retrancher certains couplets ; puis respecter, en conservant les autres, l'uniformité du chant traditionnel. Grâce aux signes de ponctuation respiratoire déja en usage, il eût été facile d'éviter les coupures de mots ou de phrases d'où naissent les contresens, et d'atténuer des écarts de rythme moins fâcheux que cette application rétroactive, et presque toujours maladroite, d'une règle plutôt propre à servir de guide aux compositeurs de l'avenir qu'à favoriser des remaniements divers et inopportuns.

Je comprends également qu'on ne puisse voir avec indifférence des œuvres d'artistes en proie au vandalisme de soi-disant musiciens et musiciennes qui ne savent pas même lire un accom-

pagnement tel qu'il est écrit, et qui ont l'impudence de toucher à des pages auxquelles des mains plus expertes se donneraient bien garde de changer une seule note ou un seul mot.

Je ne donnerai qu'un exemple entre cent. Qu'a-t-on fait, trop souvent, du cantique admirable *Minuit, chrétiens* ! — le *Noël* d'Adolphe Adam ? Autant de versions qu'il y a de manuels. Aux paroles sublimes de Cappeau de Roquemaure, on substitue, çà et là, des mots insipides ; on supprime les variantes de la fin de chaque couplet ; on altère l'accompagnement sous prétexte de le simplifier : et il faut recourir aux éditions étrangères quand on veut en avoir le texte original et intact.

La probité littéraire et musicale, on n'y songe guère, en certains milieux, et c'est avec la plus sereine inconscience qu'on viole les droits d'auteur en même temps que les principes du bon goût.

Je m'aperçois que ce n'est plus mon amie qui parle... Mais nous pensions tellement la même chose, que je crois l'entendre, comme autrefois, me dire avec le poète : " Je commence sa phrase, *elle* achève la mienne."

———

XI

Choix des cantiques. — Mièvrerie et faux mysticisme. — Lacunes du répertoire.—Réclames trompeuses.— Largesse envers les maîtrises.—Silence et recueillement.

Je viens de lire un chapître des *Lettres d'un catholique,* de Léon Gautier, intitulé : " Contre certaines images ". Ce livre est de 1876. Il serait d'aujourd'hui qu'on ne le trouverait pas plus actuel.

En parcourant ces pages, imprégnées de la plus pure doctrine, des plus justes notions de l'art allégorique, et dans lesquelles le spirituel auteur détaille d'une façon si amusante tous les traits ridicules de la mauvaise imagerie religieuse, je songeais qu'il aurait pu écrire un article parallèle sur la littérature niaise et mièvre d'un certain genre de cantiques où se retrouvent, comme sur les images à prohiber, ce faux symbolisme, ce " mélange de sacré et de profane, de mysticisme et de platitude " qu'il est déplorable de voir associé au culte catholique.

Je n'entends pas déprécier ici nos anciens cantiques, tels que les noëls populaires dont la naïveté touche parfois au sublime, mais toutes ces

fadaises rimées qui ont une regrettable analogie avec les illustrations soi-disant pieuses que réprouvaient la droiture du sens religieux et le goût délicat d'un artiste éclairé.

Dans une précédente causerie, je vous disais qu'il n'était pas facile de trouver un grand nombre de chansons irréprochables. Savez-vous qu'il est presque aussi difficile de trouver des cantiques absolument convenables au double point de vue de la musique et des paroles ? La musique sacrée doit avoir un caractère tout autre que celui de la musique profane, laquelle peut admettre tous les genres,— sauf le genre vulgaire contre lequel, malheureusement, son domaine n'est pas suffisamment défendu. Quant aux paroles, elles doivent être des prières, et s'inspirer d'une piété substantielle, simple et élevée.

La " dévotion à l'eau de rose " et les cantiques à l'eau sucrée se ressemblent... comme deux gouttes d'eau : et ça ne doit pas se mêler à l'eau bénite !

L'ignorance, la routine, le manque de ressources, le choix forcément restreint, sont autant de raisons qui expliquent la pauvreté du répertoire de certaines maîtrises.

La critique a vite fait de signaler les défauts, mais n'est pas toujours prête à indiquer par quoi remplacer ce qu'elle s'efforce de proscrire. Il manque (souhaitons que cette lacune disparaisse avant peu) un catalogue qui soit à la fois une liste et un guide. En attendant, si j'avais à donner mon avis aux intéressés, tout en leur conseillant de ne pas lésiner sur la somme à consacrer à l'achat de la musique, je les mettrais en garde contre le style engageant et trompeur des préfaces de maints recueils ; contre la séduction des titres et le mirage des réclames. Mais dès qu'ils peuvent se renseigner à bonne source, ou par eux-mêmes s'ils ont assez de compétence, qu'ils n'hésitent pas à donner autant chaque année, pour la musique religieuse, qu'ils donnent (proportion gardée) pour d'autres nécessités du culte ; et qu'ils achètent, en même temps que les morceaux avec accompagnement, les parties séparées pour les voix, qui valent mieux que les copies faites à la main en ce qu'elles sont plus claires, toujours correctes, et qu'elles font épargner beaucoup de temps.

Étant données l'insuffisance du répertoire et l'organisation incomplète des chœurs ordinaires, il est impossible qu'on puisse préparer des chants

variés et convenables à intervalles trop rapprochés.

En outre, le recueillement s'accommode bien du silence ; et il est bon aussi d'établir une distinction entre les dimanches ordinaires et les jours de fêtes. Pourquoi donc fatiguer des voix de femmes et d'enfants à chanter tous les dimanches de l'année pendant les basses messes, quand les fidèles goûteraient davantage de la musique moins fréquente et mieux exercée ?

XII

Cantiques de circonstance. — Cantiques d'église. — Allusions musicales.—Chant et prière.—Mois de Marie et concert mondain.

Me permettra-t-on d'ajouter quelques observations à celles de mes précédents articles ?

Je crois que si l'on songeait à lire d'avance tous les couplets d'un cantique, avant de le faire chanter, on ne choisirait plus, pour les messes de mariage et pour les sorties de funérailles, ceux dont les paroles, en telles occurrences, prêtent inévitablement à des interprétations ridicules.

Voici maintenant ce que la *Semaine Religieuse de Québec* (année 1913) déclarait au sujet de certains hymnes qui, tout en étant des élévations de l'âme, ne sauraient être assimilés aux cantiques de dévotion. On avait demandé si le chant d'adieu joué par les musiciens du *Titanic* à la veille de sombrer dans l'abîme : *Nearer my God to Thee* ! pouvait se chanter aux offices religieux. La réponse qui fut donnée s'applique à tous les chants analogues : " Il ne suffit pas qu'un chant

d'église ait un côté édifiant, il faut qu'il soit imprégné de l'esprit de la liturgie catholique et approuvé par l'Église."

Il est permis de *jouer* des airs de cantiques aux offices où l'on ne peut chanter en langue vulgaire. Ils fournissent parfois de beaux thèmes à développer. Il y en a qu'on a entendus ou chantés soi-même dans sa jeunesse : ceux-là surtout parlent au cœur en y ravivant le souvenir des premières émotions religieuses et des actes les plus importants de la vie chrétienne.

Aux funérailles d'un prélat, dont la jeunesse étudiante et la vie sacerdotale s'étaient écoulées entre les murs du vieux séminaire de Québec, l'organiste avait improvisé sur le motif du cantique bien connu, et souvent chanté par les écoliers d'autrefois : *Temple témoin des premiers vœux...* — C'était touchant. L'artiste qui tenait l'orgue, ce jour-là, avait l'habitude de ces *allusions musicales.* C'était sa manière, à lui, d'évoquer le passé, de rappeler la circonstance ou la fête du jour ; et les fidèles, en l'écoutant, se sentaient pénétrés d'une émotion qui les portait à la ferveur.

Exciter et favoriser les sentiments de piété, n'est-ce pas l'idéal de la musique religieuse ?

Chanter à l'église, c'est prier. Des indulgences sont attachées à cette forme de prière comme à toute autre ; seulement, on peut douter que les conditions requises pour les gagner puissent être remplies, quand on voit les programmes de concert qui sont exécutés aujourd'hui à la tribune de l'orgue et qui seront commentés demain dans les journaux...

Je dois dire en toute justice que, de ce côté-là, les abus ont peut-être été moins *criants* au Canada qu'en d'autres pays, et qu'en plusieurs endroits on n'a pas hésité à s'engager résolûment dans la voie des réformes nécessaires. L'exemple est à suivre.

Pour finir, je citerai une anecdote qui vous prouvera que les abus ont existé partout et ne datent pas d'hier. C'est M. Joseph d'Ortigue qui la rapporte dans son remarquable ouvrage sur la *Musique à l'église* (1861) : " Faut-il vous raconter ce que disait un jour un vieux curé de Paris à un autre curé de Paris qui avait inauguré dans sa paroisse un *Mois de Marie* excessivement brillant ? " J'ai assisté, dit le premier, à un de vos Mois de Marie ; les illuminations, les chants, la musique, tout est à souhait ; c'était

une soirée ravissante. — N'est-ce pas ? dit l'autre d'un air satisfait.— Pourtant, reprit le premier, il y manquait une chose.— Et quoi donc ?— Eh ! pardieu, *vous avez oublié de faire passer des glaces* ".

UN AVEUGLE MUSICIEN

UN AVEUGLE MUSICIEN

Paul Letondal

(1831-1894)

Paul Letondal est l'un de ces disparus dont le souvenir est resté vivant dans la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage de bénéficier des lumières de son enseignement, et qu'il est juste de faire connaître à la génération actuelle en rappelant, — ne fût-ce que brièvement, ce qu'il fit pour l'avancement de l'art musical au Canada : car il fut véritablement un précurseur.

Né à Montbenoît, près de Pontarlier (Franche-Comté), le 25 janvier 1831, Paul Letondal était donc Français d'origine ; mais ayant passé la plus longue et la plus fructueuse période de sa vie au Canada, s'y étant fixé par sa profession et par son mariage (il avait épousé une sœur de MM. Ernest et Gustave Gagnon), il s'attacha à sa patrie d'adoption au point d'avoir la nostalgie du Canada lorsque, vers la fin de sa carrière, il

alla avec sa famille passer trois ans en Europe dans l'intérêt des études musicales de son fils.(1)

Paul Letondal avait fait son cours à l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris, où il avait étudié l'orgue, le piano, le violoncelle, en outre de la composition. Il avait été l'élève d'un disciple de Kalkbrenner, cet artiste célèbre, longtemps considéré comme le maître du piano, et que Chopin lui-même avait choisi comme professeur à son arrivée à Paris. La fameuse méthode de Kalkbrenner avait été adoptée pour l'enseignement aux aveugles. Lorsque Paul Letondal fut rendu à Montréal, il en découvrit un exemplaire dans la poussière d'un casier, chez un marchand de musique (Herbert) qui en ignorait sans doute la valeur.

Paul Letondal était venu à Montréal en 1852, sur la demande des Pères Jésuites, pour être professeur de musique au collège Sainte-Marie. Il y demeura pendant les premières années de son séjour au Canada et devint organiste au Gésu.



(1) M. Arthur Letondal, organiste au Gésu de Montréal, et Madame Dr Alexandre Lemieux, de Québec, sont les seuls enfants survivants de feu Paul Letondal.

Un dimanche après-midi, (c'était vers 1858) Paul Letondal était chez des amis, à Lachine, lorsque deux jeunes Iroquois vinrent le chercher de la part du Père Burtin, alors desservant de la Réserve de Caughnawaga, pour accompagner le chant des vêpres. Quoiqu'il fût aveugle, il était, de sa nature, confiant jusqu'à la témérité ; il prenait part à des excursions en yacht sans le moindre souci du danger. Il n'hésita donc pas à traverser le lac Saint-Louis avec deux canotiers inconnus. Au retour, l'un d'eux lui demanda : " Combien ça prend-il de temps pour apprendre à jouer l'orgue comme toi ? " — " Oh ! je ne sais pas : disons trois ans, et peut-être davantage ". " Bien, dit le sauvage, dans trois mois je jouerai les vêpres comme toi ; car, vois-tu, ce qui prend trois ans à un blanc, un sauvage peut faire ça en trois mois ! " Paul Letondal s'amusa beaucoup de cette réponse typique, caractérisant si bien la naïve fatuité des indiens de ce temps-là.

***

Paul Letondal était un musicien compétent, doublé d'un pédagogue d'un exceptionnel mérite. A l'époque où il vint s'établir à Montréal, il fut l'initiateur d'un enseignement technique et mé-

thodique grâce auquel le niveau des études musicales fut singulièrement relevé, et le répertoire,— jusque-là sans importance et par trop restreint,— renouvelé et enrichi des meilleures méthodes et des œuvres classiques des grands maîtres.

Il forma de nombreux élèves, parmi lesquels on retrouve toute une phalange des premiers artistes Canadiens-Français qui se distinguèrent dans la musique : Moïse Saucier, Dominique Ducharme, Charles Panneton, Mazurette, Gustave Gagnon, Calixa Lavallée, J.-A. Fowler, etc.

Paul Letondal était très estimé comme professeur. Il proportionnait les études au degré d'avancement de ses élèves, développait leur mécanisme par des exercices raisonnés, et les poussait au travail sans exciter leur vanité. A la science musicale, il joignait le sens de l'interprétation. Il surveillait aussi jusqu'au moindre détail : si bien qu'on ne pouvait faire de fautes de doigté sans qu'il s'en aperçût. Une exécution maladroite, une légère altération dans la sonorité, peuvent résulter d'un doigté défectueux. Une élève, voulant juger par elle-même de l'étonnante acuité d'oreille de son professeur, se vit arrêter court chaque fois qu'elle avait changé le doigté dans le but de faire une expérience intéressante.

Si nous n'avions à nous borner aux choses concernant exclusivement la musique, nous en aurions bien d'autres à raconter de cet aveugle qui eut une réputation quasi légendaire. Avant la création, à Montréal, d'une œuvre analogue à celle de l'Institution des Jeunes Aveugles de Paris, dont Paul Letondal incarnait la merveilleuse formation, on n'avait jamais vu d'aveugle instruit au Canada. Il faut ajouter qu'il était un observateur perspicace ; qu'il avait beaucoup d'intuition, un esprit original et toujours en éveil, une verve intarissable, un caractère joyeux et expansif. Il parlait bien en public, dissertait facilement, et aimait la discussion. Esprit cultivé, il se tenait au courant des nouvelles mondiales et prenait part au mouvement littéraire du pays. Il fit partie de la direction de la *Revue Canadienne* à ses débuts. Il s'intéressa à la fondation de l'Union Catholique de Montréal, dont il fut l'un des membres les plus assidus et les plus dévoués.

Paul Letondal fut aussi l'un des fondateurs de l'Académie de Musique de Québec et s'en occupa d'une manière intelligente et active. Il va sans dire qu'il fut associé à la fondation de l'Institution des Jeunes Aveugles de Nazareth (en 1861) et fut l'un des professeurs les plus renommés de

cette maison. La sympathique cantatrice aveugle, Eugénie Tessier, reçut de lui ses premières leçons. Il avait un don spécial pour développer et cultiver les voix. Lui-même avait été un chanteur agréable dans sa jeunesse, comme il avait été aussi un bon violoncelliste. Mais ce fut surtout dans son rôle de professeur qu'il excella et qu'il fut généralement connu. A l'époque où nous eûmes l'avantage de le voir dans l'intimité et d'apprécier ses qualités personnelles et professionnelles, il avait depuis longtemps cessé de figurer dans les concerts.

Paul Letondal mourut au mois de juillet 1894.

Homme de devoir, professeur émérite, artiste consciencieux, sa vie, simple et modeste, avait été surtout consacrée au labeur d'un enseignement fécond qui lui survit dans ses continuateurs.

POÉSIE ET RÉCLAME

POÉSIE ET RÉCLAME

Depuis un mois(1), les journaux ont beaucoup parlé de Sully-Prudhomme, le poète académicien qui vient de mourir, et, naturellement, du " Vase brisé " . . . On parlait si exclusivement de cette pièce de vers à son auteur, lorsqu'elle parut, et même longtemps après, qu'il s'écriait avec quelque impatience : " Mais, j'ai fait autre chose ! "— Le " Vase brisé ", a-t-on dit, était une révélation de la nature intime du poète lui-même : l'être toujours souffrant dont l'existence avait été traversée par des circonstances malheureuses, et qui sans doute devait être affligé, comme la plupart des artistes, d'un tempérament " exceptionnellement organisé pour la sensation douloureuse des moindres épines de la vie."

Tout ce qui dit " souffrance ", trouve un écho dans le cœur humain. Quel est celui qui — même sans être artiste ou poète— ne porte en lui-même, au moins à certains jours, sinon habituellement, quelque blessure invisible ? Le succès du " Vase

(1) Cet article fut écrit en 1907.

brisé " est surtout dans l'expression de la réalité que recouvre le voile délicat d'une allégorie.

Le vase où meurt cette verveine
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut l'effleurer à peine,
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte,
Le suc des fleurs s'est épuisé,
Et personne encor ne s'en doute :
N'y touchez pas ! il est brisé...

Souvent aussi la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit ;
Puis le cœur se fend de lui-même :
La fleur de son amour périt.

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas
Sa blessure fine et profonde :
Il est brisé, n'y touchez pas !...

Laissez-moi vous citer, maintenant, les vers qui furent ajoutés comme complément à ce petit poème. Vous ne les connaissez pas, sans doute :

l'auteur n'a pas de renom, (il n'a pas même de nom !) et ses vers ont été imprimés dans le coin perdu d'un journal du siècle dernier, où ils n'ont guère attiré l'attention. Les voici, avec l'anecdote qui les accompagnait et qui portait ces mots comme titre :

" Bien moderne ! "

" Il vient d'en arriver une bien bonne au poète Jean Goudeski. Un de ses voisins de campagne, le baron de Préchon, eut la fâcheuse idée de l'inviter, la semaine dernière, à une des soirées qu'il a la manie de donner parfois en sa villa de l'Ermitage. Il avait, pour la circonstance, fait venir de la ville voisine des " artistes " chargés d'égayer ses invités par des chansons et des monologues. On fait ce qu'on peut.

" J'arrivai, raconte le poète, au moment où un monsieur chauve, d'une voix mélancolique, récitait le " Vase brisé " :

Le vase où meurt cette verveine,
D'un coup d'éventail fut fêlé...

" J'écoutais distraitement, connaissant le morceau par cœur ; mais, arrivé à ce dernier vers :

Il est brisé, n'y touchez pas !

le récitant força mon attention. Il continuait, plus mélancolique que jamais :

Il est brisé ! dit le poète,
Et, certes, nous sommes d'accord ;
Mais s'il vous passait par la tête
De vouloir y toucher encor,

Pour le rendre à jamais solide,
Achetez, pour le prix d'un franc,
Un flacon de colle liquide
Portant la marque : Alfred Durand ".

***

O poésie ! ô mœurs ! !

Voilà ce que peut commettre la réclame en s'emparant d'un petit chef-d'œuvre ! Savez-vous qu'on peut ainsi en travestir bien d'autres ? Je me suis demandé si l'on n'allait pas, quelque jour, parodier, pour en faire une annonce au bénéfice d'un opticien, cette pièce de vers du même auteur, intitulée : " Les Yeux ".

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore,
Ils dorment au fond des tombeaux,
Et le soleil se lève encore.

Les nuits, plus douces que les jours,
Ont enchanté des yeux sans nombre ;
Les étoiles brillent toujours,
Et les yeux se sont remplis d'ombre.

Oh ! qu'ils aient perdu le regard,
Non, non, cela n'est pas possible !
Ils se sont tournés quelque part,
Vers ce qu'on nomme l'invisible :

Et comme les astres penchants
Nous quittent, mais au ciel demeurent,
Les prunelles ont leurs couchants,
Mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
De l'autre côté des tombeaux,
Les yeux qu'on ferme voient encore.

L'essai serait plaisant, et d'un genre si facile que ma plume s'y laisse entraîner par fantaisie :

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Des yeux sans nombre ont vu l'aurore ;
Si l'on avait prévu leurs maux,
Ces yeux éteints luiraient encore !

La fatigue use pour toujours
Les yeux qui s'épuisent dans l'ombre,
Et la nuit, remplaçant les jours,
Etend sur eux son voile sombre.

Ah ! s'ils ont perdu le regard
Avant l'heure de la vieillesse,
C'est qu'ils ont reconnu trop tard
Et laissé croître leur faiblesse.

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,
Yeux des blondes ou des brunettes,
Il faut garder ces doux flambeaux
Sous le pur cristal des lunettes.

Il ne manque plus qu'une strophe finale agrémentée du nom d'un opticien ; mais j'ai horreur de la réclame, même pour rire ! Le démarquage et la parodie ne me plaisent guère plus ; et, en dépit de cette forme de badinage inaccoutumé, je vous prie de croire que je respecte ordinairement la belle et vraie poésie,— celle que, malheureusement, je n'ai pas le talent d'imiter.

VIEILLES CHRONIQUES

VIEILLES CHRONIQUES

L'Histoire du Monastère des Ursulines

Les chroniques d'autrefois font les délices de ceux qui ont le culte du passé. On ne les lit pas, généralement, quand on est jeune ; mais, plus tard, le goût nous en vient-il qu'on va jusqu'à se passionner pour déchiffrer dans les feuillets jaunis de quelque vieux registre les noms de ceux qui nous ont précédés, pour retrouver des dates et des faits anciens. On aime à remonter aux sources des traditions qui nous rattachent à un passé lointain, à rechercher la trace des âges disparus.

L'histoire du monastère des Ursulines est, dans son genre, un recueil de vieilles chroniques. Ce n'est pas uniquement la monographie d'une institution séculaire, car elle est si étroitement liée aux origines de notre pays qu'on croit entendre, en la lisant, des échos de la France d'autrefois, venant se mêler à ceux de la Nouvelle-France, et

que,— sous la domination anglaise comme aux jours du régime français,— la grande voix de l'histoire ne cesse d'y retentir.

Le monastère des Ursulines ayant été la première maison d'éducation établie en Canada, on y voit figurer non seulement les petites filles sauvages que Marie de l'Incarnation et ses premières compagnes catéchisaient à l'ombre des grands frênes et des érables géants de la forêt primitive, mais encore cette " fleur de la noblesse " qui vint planter sur les rives du Saint-Laurent, avec les lys de France, la croix de Jésus-Christ. Les faits les plus importants du Canada sont fidèlement consignés dans son histoire, de même que les événements d'un ordre plus intime,— pages détachées du journal conventuel appelé le " Vieux Récit " ou des annales subséquentes du cloître.

Traditions monastiques, touchantes et pieuses ; tableaux charmants du pensionnat ; édifiantes biographies d'âmes vouées à Dieu ; histoires de vocations prédestinées ; notices sur les élèves les plus remarquables du couvent, lesquelles appartenaient, pour la plupart, aux familles des gouverneurs, des seigneurs et autres notables de la colonie ; listes intéressantes renfermant les plus

beaux noms du pays ; traits de la vie des personnages de l'époque ; souvenirs de nos missionnaires, de nos martyrs et de nos héros ; notes historiques précieuses ; renseignements divers sur les usages, les dévotions, les fêtes, ainsi que sur les incidents remarquables et les développements de la colonie canadienne aux premiers siècles de son existence : voilà la mine, richement exploitée, que l'on trouve en ouvrant ces quatre volumes in-octavos qui composent l'*Histoire du monastère des Ursulines de Québec*, de 1639 à 1866.

Par qui ces pages furent-elles écrites ? Cet auteur anonyme que l'on appelle " l'annaliste du cloître " voile, à tour de rôle, son humble personnalité. La plume se passe de main en main et s'inspire du même esprit, toujours marqué du cachet de la plus aimable simplicité. Tout y est relaté dans un style à la fois sobre et coloré, parfois légèrement teinté d'archaïsme, plein de fraîcheur et de noblesse, empreint d'une fermeté gracieuse, d'une érudition discrète, et dont les termes sont tellement pénétrés du réel qu'ils expriment, qu'il nous semble, en lisant, vivre avec ceux et celles qui vécurent avant nous.

Les élèves des Ursulines, auxquelles cette histoire est spécialement dédiée, la reçoivent, à titre de prix, à cet âge insouciant où l'on ne sait guère comprendre la valeur d'un tel ouvrage. Plus tard, lorsqu'elles sont devenues plus aptes à en apprécier le mérite, elles n'ont pas le loisir d'en feuilleter les pages ou la pensée de les tirer de l'oubli ; elles y trouveraient pourtant une lecture instructive, agréable et même très attachante. J'ajouterai que des hommes du monde, des écrivains et des historiens, ont parcouru avec le plus vif intérêt cette vaste monographie,—l'une des meilleures œuvres canadiennes qui puissent être placées sur les rayons de nos bibliothèques.(1)

(1) L'histoire des Ursulines a été écrite en anglais sous le titre : " Glimpses of the Monastery ". Elle est un abrégé mais non une traduction du français. La deuxième édition, en un volume, embrasse une période plus longue et nous conduit jusqu'en 1889.

PORTRAITS ANCIENS
CONSERVÉS AUX URSULINES

PORTRAITS ANCIENS CONSERVÉS AUX URSULINES

Parmi les vieux portraits conservés aux Ursulines de Québec, il s'en trouve quelques-uns qu'il me paraît intéressant de signaler.

Il y a sans doute bien des anciennes élèves du monastère qui n'ont jamais accordé un regard attentif aux peintures, souvent noircies par le temps, qui ornent les murs du cloître. Quand on est encore enfant, on reste indifférente en face de ces toiles sombres et de ces figures inconnues ; mais plus tard, lorsque s'éveille le culte du passé, c'est avec une curiosité respectueuse, et presque attendrie, que l'on s'arrête à les considérer.

Il était d'usage assez fréquent, autrefois, de changer une peinture profane en image pieuse, soit en y ajoutant une palme, si l'on voulait représenter une martyre chrétienne, soit en la

modifiant de quelque autre manière, afin de conserver au couvent des portraits de famille après la mort des donatrices et de leurs parentes.

Louise de la Vallière

La mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, venait du monastère de Tours, en France. On retrouva dans sa correspondance, une lettre qu'elle adressait, en 1664, à l'une de ses anciennes novices, la Mère Isabelle de la Vallière, lui disant combien elle était affligée de ses peines au sujet de sa nièce, la duchesse de la Vallière, pour la conversion de laquelle la petite communauté lointaine de la Nouvelle-France avait résolu d'offrir des prières et pénitences particulières pendant dix semaines en mémoire de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On lit dans " l'Histoire du Monastère " que, pendant douze ans, les religieuses ne cessèrent de s'intéresser à cette âme, pour laquelle tant de saints personnages, de sa propre famille, offraient à Dieu les plus ferventes supplications.

Les relations de la fondatrice avec sa novice d'autrefois expliquent peut-être comment il se fait qu'un portrait de Louise de la Vallière (qui devint Sœur Louise de la Miséricorde sous la

bure du Carmel, après son retour à Dieu) ait été envoyé aux Ursulines de Québec. Un peintre le transforma en sainte Thaïs à la demande des religieuses.

Marie-Catherine de la Rochefoucault

Parmi les portraits historiques que l'on peut voir aux Ursulines, on remarque, dans le grand corridor conduisant à la salle de communauté, celui de madame Marie-Catherine de la Rochefoucault, marquise de Solon et duchesse de Randan, dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouvernante du roi Louis XIV. Ce tableau, fait en 1650, fut donné à la communauté par la comtesse de la Rochefoucault, qui s'était fait peindre en costume d'Ursuline. Lors de sa visite au " vieux monastère ", en octobre 1890, Monseigneur le comte de Paris y vit, avec beaucoup d'intérêt, divers souvenirs du Louvre et de Versailles, entre autres ce portrait qui lui rappelait le château de Randan, propriété de la comtesse de Paris.

Madame Davanne

Sans pénétrer dans l'intérieur du cloître, l'on peut voir d'autres portraits intéressants à travers les grilles du grand parloir des élèves. Je men-

tionnerai ici celui de madame Davanne, la mère d'une ancienne supérieure du monastère, Marguerite Davanne de Saint-Louis de Gonzague, née à Paris en 1719, élevée à Québec, et morte très âgée après avoir été élue et réélue supérieure des Ursulines et avoir rempli les hautes charges de l'institut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans.

La famille Davanne, à la suite de spéculations malheureuses, avait passé de France en Amérique. M. Davanne s'était fixé à la basse-ville de Québec et avait refait sa fortune, lorsque de nouveaux malheurs financiers le poussèrent à se rendre jusqu'aux Indes. Il avait fixé d'avance son retour à un an. On ne reçut aucune nouvelle de lui, non plus que du vaisseau sur lequel il s'était embarqué, et l'on conclut, après un certain temps, qu'il avait dû périr en mer. Madame Davanne, partageant l'opinion générale, se crut veuve et reprit le chemin de son pays natal, faisant le sacrifice de se séparer de sa fille unique, qui l'avait suppliée de la laisser entrer au noviciat des Ursulines de Québec. Ce fut avant de la quitter qu'elle lui donna son portrait, lui disant : " Gardez cette peinture ; puisque vous n'avez plus de père, il est juste que vous ayez au moins près de vous le portrait de votre mère."

Cette jeune fille avait alors dix-huit ans. Elle était une de ces créatures exquises à qui le monde ne peut suffire et qui sont faites pour s'épanouir sous le regard de Celui qui "se plaît parmi les lis". Sa mère,—encore jeune, puisqu'elle n'avait que trente-six ans,— était dans tout l'éclat d'une beauté qui s'alliait avec les charmes de l'esprit. Pas plus en France qu'au Canada, elle ne put obtenir de renseignements sur son mari : et elle se laissa persuader, pour son malheur, qu'il lui était permis de convoler en secondes noces et qu'elle ferait bien de ne pas repousser le parti avantageux qui se présentait à elle. Cependant, M. Davanne vivait encore. Il avait été naufragé et ruiné, puis était parvenu une seconde fois à rétablir la prospérité de ses affaires. Ses lettres, par une inexplicable fatalité, n'étaient jamais parvenues à sa femme. Celle-ci venait à peine de changer de nom lorsqu'il arriva à Paris. Sans réfléchir aux circonstances qui pouvaient atténuer sa fatale inconséquence, il ne vit en cela qu'une infidélité qui appelait un châtiment, porta ses plaintes devant les tribunaux et obtint l'autorisation de la faire enfermer à perpétuité comme pensionnaire dans un couvent.

Lorsque la mère Saint-Louis de Gonzague apprit, par des lettres de France, la situation affreuse de ses parents, elle s'affaissa presque inerte aux pieds de sa supérieure. Puis ses nerfs se détendirent sous l'effet des larmes abondantes qu'elle versa, et elle fit à Dieu un acte de résignation dont le mérite dut être bien grand, s'il se mesura sur la puissance de sensibilité du cœur aimant qu'était le sien ! Après l'avoir entourée de soins et de sympathies, ses sœurs l'engagèrent à prendre quelque repos, et elle se retira dans sa cellule. Les angoisses de cette première nuit qui suivit la terrible nouvelle furent si intenses que, " le lendemain matin, nous dit sa biographe du cloître, la jeune novice aux cheveux noirs d'ébène avait la chevelure aussi blanche que la neige de nos montagnes."

Cette épreuve extraordinaire lui fit apprécier davantage sa vocation privilégiée. " C'est à l'âge de vingt-et-un ans, disait-elle, que j'ai connu à sa juste valeur le bonheur de la vie religieuse."

On ne sait rien de plus de ces malheureux parents, sur lesquels les sacrifices d'une fille si pure et si généreuse durent faire descendre, au moins, la paix des derniers moments.

Après la mort de la Mère Saint-Louis de Gonzague, le portrait de madame Davanne, habillée à la grecque, fut transformé en sainte Catherine vierge et martyre, et il fut longtemps à la chapelle avant d'être placé au grand parloir du pensionnat.

Madame Wheelwright

On garde encore, aux Ursulines, un petit portrait de Madame Wheelwright, mère d'Esther Wheelwright de l'Enfant-Jésus, qui fut la première supérieure anglaise du monastère, et,— singulière coïncidence,— fut élevée à cette charge l'année même où le Canada passa sous la domination de l'Angleterre. La mère de l'Enfant-Jésus avait été captive des Abénaquis et devait son rachat au zèle du Père Bigot, missionnaire jésuite de l'Acadie, et à l'intervention généreuse du marquis de Vaudreuil. Madame de Vaudreuil (Elisabeth de Joybert), l'avait prise en affection et l'avait mise au pensionnat des Ursulines avec sa propre fille, Marie-Louise de Rigaud. Cette jeune et sympathique étrangère demeura au château Saint-Louis jusqu'à son entrée en religion. Les circonstances n'ayant pu favoriser son voyage à Boston, où elle aurait retrouvé sa famille, Esther Wheelwright franchit le seuil du cloître sans avoir revu

sa mère. Celle-ci lui écrivit les lettres les plus affectueuses et lui envoya son portrait : une miniature peinte sur parchemin, qui fut transformée en madone et servit longtemps de médaillon à un reliquaire, puis fut ajoutée à une collection de pieuses antiquités.

Madame la marquise Philippe de Vaudreuil, qui avait protégé mademoiselle Wheelwright, devint ensuite sous-gouvernante des enfants de France. Cette Acadienne, ancienne élève des Ursulines de Québec, sut faire admirer à Versailles les hautes et nobles qualités que son éducation canadienne-française avait si admirablement développées.

MADELEINE DE REPENTIGNY



MADELEINE DE REPENTIGNY

"La lampe qui ne s'éteint pas."—La chapelle des Ursulines de Québec. - Une touchante tradition.

On a reproduit, en 1914, une ancienne chronique du *Journal de Françoise*, laquelle n'était, de l'aveu même de son auteur, que la réminiscence d'une jolie fiction. Il me paraît à propos de substituer à la légende l'histoire *vraie* de Madeleine de Repentigny.

Le nom de cette vertueuse et noble fille ne figure pas au rang des personnages de notre histoire, bien que le grand nom de sa famille soit conservé dans les pages glorieuses des annales du pays ; mais elle a laissé au " vieux monastère " une si édifiante mémoire, et la petite flamme qui brûle en son nom depuis près de deux siècles, à l'autel de *Notre-Dame du Grand Pouvoir,* fait rayonner si doucement le souvenir de la faveur céleste dont elle fut l'objet, que son histoire peut côtoyer celle des femmes admirables qui furent, dans les premiers temps de la Nouvelle-France, religieuses, élèves ou amies du monastère des Ursulines.

Madeleine de Repentigny appartenait à une famille dont le chef arriva dans la colonie le même jour que M. de Montmagny, le second gouverneur du Canada, avec sa vaillante épouse, madame Marie Favery, et ses enfants " beaux comme le jour ", nous dit la *Relation des Jésuites* de 1636. Au témoignage de la Mère Marie de l'Incarnation, ce grand chrétien était " un homme admirable " et sa vertueuse compagne, " l'âme la plus pure qu'elle eût connue parmi les dames du monde ". Le petit-fils du seigneur Pierre Le Gardeur de Repentigny, qui portait le même nom que son aïeul, épousa à Montréal, en 1685, mademoiselle Agathe de St-Pair. Des huit enfants que Dieu leur donna, deux se firent religieuses: Marie-Madeleine au monastère des Ursulines, sous le nom de sœur Saint-Agathe, et Marie-Joseph, à l'Hôpital-Général de Québec, sous le nom de sœur Marie de la Visitation.

Madeleine fut envoyée au pensionnat des Ursulines vers l'âge de dix ans et y fit son cours d'études, puis retourna à Montréal où demeuraient ses parents. Elle était douée d'une vive intelligence, d'un cœur sensible et délicat, d'un caractère aimable, et de charmes extérieurs propres à lui attirer tous les hommages. L'ancienne

aristocratie française, composée des seigneurs du pays et d'un certain nombre de familles de haute distinction, formait alors (première moitié du dix-huitième siècle) une société très choisie, au sein de laquelle figurait, entourée de la considération de tous, la brillante et sympathique Madeleine de Repentigny. Voici ce qu'on lit, à ce propos, dans l'*Histoire du monastère des Ursulines*, où le tableau de l'époque est si bien retracé : " L'influence des militaires dominait tout le reste, et offrait surtout aux jeunes demoiselles, ce prestige séduisant qui, en attirant la jeunesse à d'incessantes réunions de plaisir, l'éloigne indubitablement de Dieu. Voilà pourquoi tant de jeunes personnes, au sortir du couvent, se trouvaient en butte à de nombreux écueils ; des jeunes gens aux gais loisirs leur offraient tout d'abord une main amie pour les conduire à travers les routes de la vie, et ces cœurs faibles se laissaient surprendre, et ils hésitaient longtemps, parfois, avant de redonner leurs affections au Dieu qui les réclamait. Tel était exactement la position de mademoiselle de Repentigny à son entrée dans le grand monde."

Elle avait été destinée par ses parents à l'un de ses cousins, engagé dans la marine royale, et

elle attendait avec hâte le retour de son fiancé lorsque la mort de ce jeune homme vint briser ses projets d'avenir et ses rêves de bonheur. N'étant pas préparée au choc douloureux d'une épreuve inattendue, elle se laissa entraîner de nouveau, après un deuil de quelques mois, dans le tourbillon décevant des plaisirs, espérant distraire son chagrin et usant ainsi, dans de stériles fatigues, les meilleures années de sa jeunesse. Cependant les sentiments de religion qui subsistaient au fond de son âme lui reprochaient cette vie frivole ; mais elle luttait si faiblement contre les séductions du monde, qu'il fallut que la main de Dieu vînt la toucher pour l'en retirer. Une glande survenue à la gorge lui causa de l'inquiétude; et cette petite excroissance l'empêchant, en outre, de se parer comme à l'ordinaire, elle fut retenue forcément en dehors des fêtes mondaines. Ayant le loisir de réfléchir davantage, elle fit une sérieuse retraite, à l'issue de laquelle elle sollicita et obtint son entrée aux Ursulines.

A peine fut-elle arrivée à Québec, que de violents sentiments de résistance à l'appel de Dieu envahirent son âme. Elle y reconnut une tentation manifeste et, grâce au secours de Marie, sa volonté en triompha. Mais les épreuves inté-

rieures la torturèrent de nouveau pendant son noviciat, et si fortement, qu'un jour, se sentant impuissante à les surmonter, elle alla se jeter à genoux aux pieds de la statue de *Notre-Dame du Grand Pouvoir*, à la *chapelle des saints* ; et là, confiant à la céleste Mère ses peines excessives, elle la pria, avec une extraordinaire ferveur, de vouloir bien l'en délivrer " si c'était la volonté de son Fils et la sienne qu'elle se fît religieuse ". A l'instant, ses tentations disparurent et son cœur se dilata dans la plénitude d'un bonheur inexprimable. Elle prit, sur-le-champ, la résolution de placer au lieu même où elle avait obtenu la délivrance de ses angoisses, un témoignage permanent de sa reconnaissance. " Voilà comment, nous dit l'annaliste du cloître, fut allumée (en 1724) cette lampe à laquelle se rattache un si beau souvenir de joie et de lumière." M. de Repentigny, fils, donna généreusement une somme de trois cents livres à la communauté des Ursulines pour l'entretien de la lampe votive de sa sœur Madeleine.

La Mère Ste-Agathe aimait à s'appeler " la petite servante de Marie " et ne manqua pas un seul jour jusqu'à sa mort, arrivée le 25 février

1759, de prendre soin de la lampe de la *chapelle des saints*. Elle ne cessait de remercier le ciel, appréciant d'autant plus sa sainte vocation que ses infidélités et ses délais, pensait-elle, ne lui avaient pas fait mériter le bonheur si grand de la vie religieuse.

Cette âme privilégiée fut purifiée au creuset de la souffrance. La maladie dont le germe avait été la première cause de son éloignement du monde, se développa plus tard, et se compliqua de maux cruels qui nécessitèrent des opérations très douloureuses, pratiquées sans l'usage des anesthésiques, inconnus en ce temps-là. En dépit de ses longues souffrances, sa ferveur brilla toujours comme la flamme que sa gratitude avait allumée à l'autel de Marie.

***

Cette "chapelle des saints", où était la statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir, avait été érigée en 1674, puis rétablie lors de la restauration du monastère après un second incendie. Elle renfermait les reliques les plus précieuses, envoyées par Dom Claude Martin, le fils de la Vén. M. de l'Incarnation, par des évêques et autres personnages ecclésiastiques, des parents des religieuses,

des amis de la communauté et des Ursulines de France. L'autel, où trônait l'antique statue dorée de Notre-Dame du Grand Pouvoir, était entouré d'ossements de martyrs, richement enchâssés. Ces trésors sont maintenant dispersés en différents lieux du cloître, depuis que l'avant-dernière église du monastère, vieille de près de deux siècles, dut être démolie, en 1901. (1)

L'église extérieure des Ursulines, où repose le corps de Montcalm, a été rebâtie à peu près dans les mêmes proportions que l'ancienne, ornée des mêmes sculptures antiques, des tablettes commémoratives et des tableaux de maîtres qui la rendent si intéressante aux visiteurs de notre ville. Quant à l'église intérieure, elle est toute différente de celle d'autrefois, et la chapelle des saints ne s'y retrouve plus. Notre-Dame du Grand Pouvoir a son autel dans le chœur des religieuses, et la lampe qui continue toujours de brûler devant

---

(1) La première chapelle, ouverte au culte le 21 novembre 1642, se trouvait à l'endroit qu'on appelle aujourd'hui " l'oratoire du Sacré-Cœur ", à l'intérieur du couvent. C'est là que Mgr de Laval, les missionnaires et les martyrs de la Compagnie de Jesus,— les PP. de Brébeuf, Lalemant, etc., célébrèrent autrefois la sainte messe. On y a transporté le tombeau de la Vén. M. Marie de l'Incarnation et les ossements de Madame de la Peltrie.

Les chapelles subséquentes furent construites où est l'église actuelle des Ursulines.

elle est un bijou d'art, don de mademoiselle Madeleine Anthon, de New-York, descendante de la noble famille des Le Gardeur de Repentigny.

C'est aux pieds de cette statue de Notre-Dame du Grand Pouvoir que la communauté des Ursulines renouvelle la consécration qui fut faite une première fois, en 1650, par la mère Marguerite Flécelles de St-Athanase, deuxième supérieure de la maison, du vivant même de la vénérée fondatrice. Après avoir récité l'acte de consécration dans lequel elle reconnaissait la Très Sainte Vierge comme "première et principale supérieure" et lui avoir rendu, au nom de toutes, "l'hommage, l'honneur et l'obéissance qu'elles lui devaient en qualité de ses petites sujettes et très humbles filles", elle déposa les clefs du monastère à ses pieds et entonna le *Te Deum*, que les religieuses chantèrent pendant que chacune venait baiser les pieds de la statue. Cet hommage solennel se rend encore après l'élection de chaque nouvelle supérieure,— touchante cérémonie, conservée comme bien d'autres traditions pieuses au vénérable monastère de Marie de l'Incarnation.

LES SOEURS DE L'ESPÉRANCE

LES SŒURS DE L'ESPÉRANCE

L'abbé Pierre-Bienvenu Noailles.— Origines de son institut. — Apparition miraculeuse. — La nouvelle fondation léguée aux Oblats de Marie-Immaculée. — Les *Sœurs de l'Espérance.* — Les " Filles de Ste-Marthe ".— Couvents de l'Espérance à Montréal et à Québec.— Noviciat canadien à St-Laurent.— Fondation projetée d'hôpitaux au Canada. — La formation, l'esprit religieux et la vie méritoire des Sœurs de l'Espérance. — Quelques points de leur règlement.— Œuvres de charité. — Une prière admirable.

Le Rév. Père Eugène Baffie, O.M.I., a publié, en 1905, une étude sur " les vertus et la direction spirituelle de l'abbé Pierre-Bienvenu Noailles," le fondateur de la Congrégation de la Sainte-Famille de Bordeaux, dont l'Institut de l'Espérance est l'un des rameaux les plus florissants. Cet ouvrage aura bientôt pour complément la biographie proprement dite du prêtre zélé dont les œuvres admirables seront alors plus généralement connues.

Nous essaierons d'esquisser ici un aperçu historique de la fondation et quelques traits particuliers de cette congrégation à laquelle se rattache la communauté des Sœurs de l'Espérance.



Le 8 janvier 1820, l'abbé Noailles, vicaire de la paroisse Ste-Eulalie de Bordeaux, réunit sous un même toit trois jeunes filles qui s'étaient placées sous sa direction dès le début de son ministère, chacune ayant le désir de la vie religieuse et ne trouvant pas dans les congrégations déjà établies dans leur ville la réponse aux aspirations très particulières de leurs âmes. Avec l'approbation de ses supérieurs ecclésiastiques, il leur proposa un plan de vie qu'il avait élaboré sous l'inspiration divine dès les premiers jours de sa vie sacerdotale ; et il donna à sa petite communauté naissante le nom de Notre-Dame de Lorette, en souvenir d'une chapelle où les prêtres de Saint-Sulpice et les jeunes gens qu'ils forment à la vie cléricale, dans leur solitude d'Issy, honorent tout spécialement la Sainte Famille, parce qu'elle représente, par sa forme, la *Santa Casa* de Lorette.

Ce fut le 28 mai 1820 que les nouvelles religieuses commencèrent modestement l'apostolat qui devait,

dans l'avenir, s'étendre à toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et temporelle et faire rayonner dans un très grand nombre de villes et de campagnes sa bienfaisante influence.

Le 3 février 1822, une apparition de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie vint donner à la fondation de l'abbé Noailles une consécration miraculeuse ; mais ce ne fut pas lui-même qui reçut cette insigne consolation. Le supérieur du nouvel institut avait dû se faire remplacer ce jour-là (dimanche de la Septuagésime) par l'abbé Delort qui était allé y donner la bénédiction du T. S. Sacrement. A peine l'exposition était-elle faite que, levant les yeux sur l'ostensoir, il ne vit plus les saintes espèces, mais Notre-Seigneur lui-même, comme un portrait peint en buste, encadré dans le cercle d'or qui entoure la sainte hostie. Aux apparences eucharistiques s'était substituée la figure, très blanche, d'un jeune homme d'environ trente ans d'une incomparable beauté et qui paraissait vivant. Ainsi que le rapportèrent les témoins du fait miraculeux, " il était revêtu d'une écharpe de couleur rouge foncé et s'inclinait de temps en temps, à gauche, à droite et devant."

L'abbé Delort ne fut pas le seul favorisé de cette vision, car, interrogeant sur l'heure l'enfant de chœur qui tenait l'encensoir, il lui demanda s'il n'apercevait rien d'extraordinaire. Celui-ci lui répondit " qu'il avait déjà aperçu le prodige et qu'il l'apercevait encore ". Cette apparition divine dura tout le temps de la cérémonie ; et l'on peut se figurer avec quelle émotion presque surhumaine le prêtre éleva l'ostensoir, tenant entre ses mains le Dieu vivant et *visible* qui voulait bénir miraculeusement la nouvelle famille religieuse, et " dont les regards pleins d'amour et la main protectrice semblaient être dirigés d'une manière toute particulière vers quelques jeunes personnes qui s'étaient placées sous la conduite du fondateur pour aller dans toutes les œuvres où leurs services lui paraîtraient utiles."(1)

Lorsque le prêtre ouvrit le tabernacle, après la bénédiction, les saintes espèces avaient reparu : Notre-Seigneur, toujours présent, était redevenu invisible...

Les personnes de la maison entourèrent l'abbé Delort à sa sortie de la chapelle. Ainsi qu'il est écrit dans la relation de ce miracle, plusieurs

(1) Notice sur la Congrégation de la *Ste-Famille de Bordeaux*, Liège, 1905.

étrangères s'y trouvaient ce jour-là par une permission toute providentielle, et leur témoignage désintéressé s'ajouta à celui du prêtre et des religieuses. L'enquête ordonnée par Mgr D'Aviau, alors archevêque de Bordeaux, et conduite avec toute la prudence et la sagesse requises en pareille matière, confirma la vérité du miracle. Mgr l'archevêque voulut bien accorder aux Sœurs la permission d'en célébrer à perpétuité l'anniversaire par l'exposition du Très Saint Sacrement suivie d'un salut solennel. Cette coutume s'étendit plus tard aux autres maisons de la Congrégation de la Sainte-Famille : c'est ainsi que, chaque année, l'on commémore, ici, au Canada, chez les Sœurs de l'Espérance, l'apparition du 3 février 1822.(1)

Afin d'assurer une protection constante et autorisée à son institut, le zélé fondateur voulut, avant de mourir, le confier à Mgr de Mazenod : c'est depuis ce temps que le général de l'ordre des Oblats est le supérieur spirituel attitré de la congrégation française de la Ste-Famille et, partant, des Sœurs de l'Espérance dans le monde entier.

(1) L'ostensoir, conservé précieusement, est l'objet d'une reconnaissante vénération ; et des Sœurs adoratrices entretiennent, dans la chapelle où eut lieu le miracle, une action de grâces perpétuelle.

Cette congrégation, aujourd'hui centenaire, reçut l'approbation canonique et définitive de ses Règles et Constitutions en 1903. Elle comprend plusieurs branches, dont les sujets se divisent en deux catégories. La première compte les Sœurs qui, sous différents noms, s'appliquent aux œuvres diverses de la congrégation, lesquelles embrassent à peu près tous les genres d'apostolat. Celles qui se dévouent au soin des malades à domicile sont appelées *Sœurs de l'Espérance.* Toutes reçoivent au noviciat la même formation spirituelle ; puis, lorsqu'a sonné pour elle l'heure d'entrer dans la vie active, chacune choisit la voie qui l'attire davantage, à moins que, par des aptitudes variées et une vocation plus générale, elle ne se remette à la disposition des supérieures pour être employée à n'importe laquelle des œuvres multiples de la congrégation.

La seconde catégorie comprend les Sœurs converses, qui portent le nom de " Filles de Ste-Marthe " et sont envoyées indistinctement dans les différentes maisons de la Ste-Famille. Celles qui font partie d'un couvent de Sœurs de l'Espérance s'occupent, là comme ailleurs, des travaux matériels de la maison, tout en partageant

la même vie commune et en participant au mérite des mêmes vœux de religion.

***

Lorsqu'une branche de la Congrégation de la Sainte-Famille a été établie sous le vocable de l'Espérance, pour le soin des malades à domicile, les hospices n'avaient que des salles communes pour les pauvres ; les plus favorisés du côté de la fortune n'y avaient point de refuge. La présence d'une religieuse attentive aux besoins spirituels et corporels des malades fut donc accueillie comme un bienfait dans les familles. Cette œuvre nouvelle venait compléter celle des hospitalières. Maintenant les hôpitaux sont pourvus de chambres privées, les malades de toutes classes ont plus de ressources qu'autrefois pour le soulagement des misères, communes, hélas ! à toute l'humanité ; mais l'on doit avouer qu'ils sont encombrés, surtout depuis que la chirurgie moderne a pris de si notables développements. Du reste, il y a des êtres souffrants qui ne peuvent se résigner à quitter leur demeure ou qui, pour diverses raisons, sont incapables de s'en éloigner. Or, les uns ont des parents âgés, ou faibles de

santé, ou encore trop absorbés par d'autres soucis et inhabiles à les soigner convenablement ; les autres sont isolés, ou bien entourés de proches ou d'indifférents qui les négligent : la mission de la Sœur de l'Espérance est donc tout indiquée. Par sa formation spéciale de religieuse garde-malade, elle devient une providence pour ceux qui souffrent, un appui pour la famille qui se repose sur elle d'une responsabilité inquiétante et pour le médecin qui peut compter sur son concours intelligent et dévoué.

Les Sœurs de l'Espérance ont un grand nombre de maisons en divers pays. Sa Grandeur Mgr Bruchési eut l'heureuse inspiration de les faire venir au Canada. Un premier groupe de Sœurs arriva à Montréal le 30 septembre 1901 et obtint bientôt de nouvelles recrues. Mgr Bégin, archevêque de Québec, les appelait en 1903 dans sa ville épiscopale, où elles furent accueillies avec empressement.

Les premières postulantes canadiennes furent reçues à la maison de Montréal, rue Sherbrooke-Est, en attendant d'aller compléter leur formation religieuse en Europe et d'y faire ensuite ce qu'elles appellent leur noviciat professionnel : cours de

garde-malade, service d'ambulance, clinique dans les hôpitaux, etc., en outre des directions appropriées à leur double état de religieuse et d'infirmière.

Depuis quelques années, il existe un noviciat canadien à St-Laurent, près Montréal, où les jeunes Sœurs se préparent aux œuvres de leur congrégation avant d'aller poursuivre leurs études dans quelques-unes de ses principales maisons européennes, ou de les achever ici même, au Canada.

La fondation d'un hôpital, à Montréal, a dû être ajournée en raison des obstacles amenés par la guerre de 1914.

Québec aura également un hôpital dirigé par les Sœurs de l'Espérance dans un avenir plus ou moins rapproché.

Les Sœurs canadiennes qui vont étudier en France reviennent généralement au pays ; mais, d'après les règles de leur congrégation, elles ne sont pas employées dans leur ville natale ; car il est préférable qu'une garde-malade à domicile soit plutôt étrangère à la société environnante, et pour elle-même et pour les familles où elle est en devoir. Elle laisse ignorer le lieu de sa nais-

sance et ne se fait connaître que par son nom de religion : sa personnalité s'efface comme sa personne s'oublie pour autrui. Une formation identique donne à toutes les Sœurs ce qu'on peut appeler *l'air de famille.* Elles nous font souvenir de ce mot d'un ami de la Compagnie de Jésus, appliqué aux Pères de différentes nationalités : " Après quelques années, il n'y a plus de Français, d'Anglais, d'Allemands, d'Italiens, d'Espagnols, de Belges ou autres : il n'y a que des Jésuites ! " Ici, on pourrait dire de même des religieuses venues de France, d'Allemagne, d'Espagne ou d'ailleurs : il n'y a plus que des Sœurs de l'Espérance !...

***

Les Sœurs soignent les malades des deux sexes et de n'importe quelle religion et nationalité, leur supérieure ne les envoyant que dans des maisons recommandables et veillant à leur sécurité avec toute la sollicitude d'une mère sage et prévoyante. La protection de leur famille religieuse, leur prudente réserve, leur chaste costume imposent le respect ; et leur très grande simplicité, leur charité humble et douce, leur expérience et leur discrétion provoquent l'estime et la confiance.

Elles savent conserver au milieu des distractions leur esprit religieux. Dans leurs moments de liberté, c'est par l'oraison mentale, les examens de conscience, les lectures pieuses qu'elles retrempent leurs âmes. Si elles ne peuvent s'adonner à heures régulières aux exercices de dévotion, elles y sont néanmoins fidèles, mais sans jamais négliger leurs malades : leur devoir d'infirmière passe avant les autres, et c'est en se livrant à leurs fonctions charitables qu'elles se conforment à la volonté divine.

D'ordinaire, elles ne sont pas dispensées de l'assistance quotidienne à la messe, où elles vont renouveler leurs forces en même temps que leur vie surnaturelle par la sainte communion, et prier pour les personnes confiées à leurs soins. Elles se rendent à l'église la plus rapprochée et choisissent l'heure qui accommode le mieux leur malade et son entourage. Il va sans dire qu'elles ne quitteraient pas un mourant auprès duquel elles ne pourraient être remplacées. Elles n'ont que deux sorties régulières par semaine : le dimanche, aux heures où toutes les Sœurs se réunissent pour la bénédiction du Très Saint Sacrement et quelques exercices en commun, ainsi que le jour de leur confession hebdomadaire

à la chapelle du couvent. Celles qui, par exception, sont en dehors de la ville sont tenues d'y venir au moins tous les huit jours, à moins de circonstances passagères et exceptionnelles. Elles ne peuvent rester plus de deux mois consécutifs dans une famille. S'il s'agit d'une maladie chronique à soigner, elles peuvent alterner avec une autre Sœur, et, dans certains cas, dépasser de quelques jours le temps limité. Les Sœurs ne savent pas, d'ordinaire, où elles seront envoyées; c'est la supérieure qui en décide, et qui a trop souvent le très vif regret de ne pouvoir, faute de sujets, satisfaire à toutes les demandes qui lui sont adressées.

Les Sœurs qui retournent à leur couvent le soir, font avec la communauté cette prière spéciale pour celles qui veillent en dehors : " Divin Sauveur, qui avez promis de récompenser comme fait à vous-même tout le bien qu'il nous est donné de faire à ceux qui souffrent, daignez bénir et protéger celles de nos Sœurs qui vont passer la nuit auprès des malades et qui sacrifient volontiers pour eux le repos que nous allons prendre "... Cette prière, dont il faut abréger la citation dans ces pages, a été composée par " le bon Père ",— c'est ainsi que les Sœurs appellent l'abbé Noailles,

leur vénéré fondateur.— Dans une autre oraison à leur usage, elles offrent à Dieu tous leurs services jusqu'à la mort, en ces termes touchants : " Recevez-les, agréez-les, purifiez-en tous les motifs... Séparez-en l'amour-propre, la prédilection, la vanité, le dégoût, la paresse et le refroidissement. C'est vous, mon Sauveur, que je veux servir dans la personne des malades... Je les secourrai avec la même foi, la même ardeur que si j'avais l'honneur de vous servir vous-même et que vous fussiez visible à mes yeux."

Les Sœurs de l'Espérance savent qu'il vaut mieux prêcher par l'exemple que par la parole. C'est avec tact et douceur qu'elles disposent les malades à supporter chrétiennement leurs souffrances et à recevoir les sacrements qui leur rendent la santé ou qui leur obtiennent la paix des derniers moments. Si elles n'ont pas, dans notre pays, l'occasion aussi fréquente qu'ailleurs de faciliter l'entrée du prêtre au foyer des malades et de ramener les âmes à Dieu, elles savent les rapprocher de Lui par l'édification qu'elles donnent à tous ceux qui savent discerner de quelle pureté d'intention, de quelle abnégation constante sont pénétrées toutes leurs actions. Dans les sorties où la charité les oblige d'accompagner les conva-

lescents (il n'est pas question ici de visites ni de parties de plaisir, mais uniquement de promenades au grand air) elles font abstraction de leurs goûts personnels, comme en toute occasion elles sont prêtes à sacrifier leurs inclinations et leurs préférences. Elles ne s'accordent que le repos nécessaire pour suffire à leur tâche. Elles prennent leurs repas seules, en silence, acceptant simplement ce qu'on veut bien leur offrir. Sans affectation, elles trouvent le moyen de pratiquer la mortification dans ces mille petites choses qui sont d'un si grand mérite lorsqu'elles sont rehaussées par un motif surnaturel. Tout, dans leur conduite, semble traduire l'humble parole du divin Maître : " Je suis venu pour servir et non pour être servi."

Elles se prêtent de si bonne grâce aux besognes les plus répugnantes à la nature et à tous les services réclamés par les malades, qu'en les voyant à l'œuvre on ne peut s'empêcher de dire : il n'y a que des religieuses pour faire toutes ces choses, et pour les accomplir avec autant de vigilance, de délicatesse et de vertueuse simplicité ! Et cependant il y a des personnes qui ne connaissent que superficiellement leur œuvre ou qui ne comprennent pas la vie religieuse en dehors d'une constante vie commune dans un couvent. Il

faut remarquer que les Sœurs de l'Espérance ont fait leur noviciat dans des maisons de leur institut, qu'elles conservent la liberté de passer dans l'une ou l'autre des diverses branches de la Congrégation de la Sainte-Famille, avec l'autorisation de leurs supérieures. Elles font une retraite annuelle ; elles ont des périodes de repos dans leur maison locale ; certaines charges peuvent les y retenir en permanence. Elles peuvent être employées, tour à tour, à des œuvres qui leur permettent de vivre davantage en communauté, comme, par exemple, l'œuvre affiliée à la Métropolitaine en faveur des familles qui n'ont pas les moyens de rétribuer les services d'une garde-malade attitrée. Ces Sœurs ne peuvent s'installer constamment au chevet des malades, mais emploient leur temps à des visites de charité qui leur donnent l'occasion de rendre des services inappréciables et d'exercer un véritable apostolat. Partout, elles s'occupent des pauvres ; et, de concert avec des personnes pieuses, elles organisent des œuvres admirables en vue de les secourir. L'ouvroir du couvent de Québec (Chemin Ste-Foy) est une véritable école de charité ouverte à toutes les dames et jeunes filles désireuses de travailler pour les pauvres, et même de les visiter en compa-

gnie d'une religieuse. Des membres honoraires peuvent participer à cette œuvre par le versement d'une contribution annuelle.

Il y a des Sœurs qui, dès leur arrivée dans notre ville y ont fait leur début dans des logis de misère où l'infection des maladies contagieuses éloignait tout secours. Elles soignent tous les malades, — ceux qui ne peuvent payer leurs services que par leur reconnaissance, comme ceux qui leur donnent le salaire destiné à faire vivre leur communauté,— avec le même dévouement et le même désintéressement, et ne quittent souvent une demeure qu'après avoir veillé et prié auprès de la dépouille mortelle de ceux qu'elles ont assistés jusqu'au dernier soupir. Dans certains foyers où l'indigence se dérobe à la pitié des gens du monde, leur délicate et discrète charité s'exerce sous le seul regard de Dieu.

Ce n'est pas dans l'atmosphère de tristesse et de contrainte d'une chambre de malade, et moins encore dans le voisinage des frivolités ou des misères trop réelles des gens du monde,— dont l'écho, sinon le spectacle, peut arriver jusqu'à elle,— qu'une Sœur de l'Espérance ne trouve pas, d'une part, matière à sacrifice, et de l'autre, un immense sujet de reconnaissance envers Notre-

Seigneur qui l'a choisie entre mille pour être son Épouse.— Leur vocation mixte paraît être plus difficile que celle des autres religieuses ; mais elles ont, pour y être fidèles, des grâces d'état, une préparation solide, des directions à suivre dans toutes les circonstances où elles se trouvent, et un recours fréquent aux conseils de leur supérieure. En apparence, elles sont plus libres, mais, en réalité, plus assujetties que les autres à une vie de renoncement. Et comme tous les religieux fervents et les vraies religieuses, elles savent mettre en pratique la maxime de saint Bernard : " Gardez la Règle et la Règle vous gardera ".

Les Sœurs de l'Espérance n'ont pas le privilège d'aller soigner les membres de leur famille, à l'exception de leur père et de leur mère dans une dernière maladie probable, si elles n'en sont pas éloignées par une trop grande distance.

Voici la prière par excellence des Sœurs gardes-malades, composée pour elles par l'abbé Noailles :

" Divin Sauveur, qui, durant votre séjour au milieu des hommes, n'avez jamais refusé de guérir les infirmités corporelles ou spirituelles de ceux qui recouraient à vous, faites éclater la même puissance et la même bonté en faveur des pauvres malades qui réclament mes soins ; guérissez-les des maux qui affligent leurs corps et accordez à leurs

âmes les lumières et les consolations dont elles ont besoin. Vous savez, Seigneur, tout ce que leurs souffrances m'inspirent de compassion et de dévouement. — C'est pour eux que je me suis arrachée aux tendres embrassements de mon père, de ma mère, de mes frères et de mes sœurs, que j'ai quitté les lieux qui m'ont vu naître, et que j'ai dit adieu à toutes les compagnes de ma jeunesse ; c'est pour eux que j'ai fait le sacrifice de ma liberté, des biens et des joies que m'offrait le monde ; c'est pour eux que, renonçant aux paisibles loisirs de la famille, je veille nuit et jour au chevet de leur lit en consacrant à leur service tout ce que j'ai de force, de santé et de vie... Oh ! si quelqu'un d'eux devait succomber à son mal sans être disposé à paraître devant vous, de grâce, ô mon Dieu, laissez-lui le temps de se reconnaître ! Donnez-moi sa maladie, et donnez-lui les jours que vous me réserviez !... Sœur de l'Espérance, ma destinée, à moi, est de mourir pour le soulagement de mes chers malades ; et cette mort, quelque prochaine et quelque douloureuse qu'elle soit, je l'accepte avec d'autant plus de joie qu'elle aura pour fruit de les amener vers vous, qui êtes la véritable vie et la souveraine félicité : Vous, Sauveur Jésus, qui vivez et régnez avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles."

Cette admirable prière, qu'on ne peut lire sans émotion, a déterminé la vocation de plus d'une jeune fille, et elle est édifiante pour tous. Elle résume la vie d'immolation des Sœurs de l'Espérance, dont le nom consolant inspire, par lui-même, cette confiance qui les fait accueillir comme des anges de miséricorde dans les foyers où la souffrance les appelle et où Dieu les envoie.

NOËL AUX URSULINES

NOËL AUX URSULINES

Coutumes et souvenirs

Il y a deux siècles et demi, (le 25 novembre 1671, quelques mois avant la mort de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation), le révérend Père Jérôme Lalemant, jésuite, directeur de la communauté des Ursulines de Québec, bénissait une chapelle dédiée à l'Enfant- Jésus qui se trouvait dans une tribune à l'entrée du chœur des religieuses, et prédisait à celles-ci que " tant que le monastère existerait, le Verbe Incarné y serait honoré dans l'humble état de sa divine enfance." En effet, le culte de l'Enfant-Dieu a toujours été en honneur aux Ursulines ; et lorsque le monastère fut restauré, après un second incendie, la chapelle de l'Enfant-Jésus reparut et fut enrichie de très grandes indulgences obtenues de Rome par plusieurs de nos évêques.

Dans le chœur, magnifiquement reconstruit en 1902, l'autel de l'Enfant-Jésus se retrouve à

l'endroit où il était dans la chapelle qu'ont connue les anciennes élèves : entre les deux rangées de stalles occupées par les religieuses. Le 25 de chaque mois, fidèles aux pieuses traditions de leurs devancières, les filles de Marie de l'Incarnation chantent, comme autrefois, ce qu'elles appellent " le petit salut de l'Enfant-Jésus."

Qu'il est lointain, ce passé où, avant nous, avant nos mères et nos aïeules, c'étaient des enfants de la forêt vierge qui remplissaient les classes du monastère ! — où, chaque année, à l'époque de Noël, les Ursulines faisaient venir de Lorette ou de Sillery un petit sauvage qu'elles habillaient de neuf pour honorer l'Enfant-Jésus et invitaient les habitants des *wigwams* à venir contempler la belle crèche qu'elles entouraient de sapins.

La Sainte Famille, les anges, les bergers et les troupeaux étaient représentés. Les sauvages, après avoir épanché leurs sentiments de dévotion et chanté des noëls, prenaient part au festin préparé tout exprès pour eux par celles qu'ils appelaient *les Filles de la Prière.* Les régals donnés aux enfants des bois ne ressemblaient en rien aux réveillons qui nous attendent après la messe de minuit. " Pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingt, on y emploie, disait la

Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment. Ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas."

***

La fête du 25 décembre au " vieux monastère " est celle qui garde la première place dans le souvenir de ses anciennes élèves.

C'est Noël ! — Vers minuit, un groupe de chanteuses traverse les dortoirs, faisant entendre, avec accompagnement de guitares et de mandolines, le cantique : *Çà, bergers, assemblons-nous* ! Il a déjà disparu quand les plus petites élèves ouvrent de grands yeux étonnés et croient avoir rêvé aux anges du paradis. Poursuivant leurs couplets, les " grandes " s'acheminent vers la chapelle où elles arrivent en chantant :

Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes.

Les benjamines viennent les rejoindre, l'une d'entre elles portant avec respect et ravissement

un Enfant-Jésus qu'elle va coucher sur la paille. Les voix pures de ces chères petites s'élèvent dans une prière chantée, composée tout exprès pour elles. Il faut les entendre dire de tout cœur au Divin Enfant :

Ah ! rendez-nous bien sages comme vous !

La prononciation enfantine du mot *sage*, les syllabes entrecoupées par un souffle, les intonations éloignées parfois de la note juste, tout cela fait sourire et cependant pleurer d'émotion les Mères et les grandes sœurs ; et l'on s'en souvient encore après vingt ans !

Une jolie cérémonie précède la messe de minuit. Ces mêmes enfants, couronnées de fleurs blanches, portent des étendards de couleurs diverses, et, au signal donné, exécutent de gracieuses évolutions ; puis elles s'agenouillent en demi-cercle et déposent, en s'inclinant, leurs guirlandes sur le tapis, pour former une chaîne de couronnes autour du petit Roi de la crèche. Celle qui porte l'Enfant-Jésus est une privilégiée qui doit, du reste, avoir mérité cette faveur par une conduite sans reproche. Les joies d'ici-bas viennent rarement sans inquiétude... L'une de ces petites, à qui l'on avait fait maintes recommandations à la veille de

Noël, répondait à celles qui lui demandaient en la caressant : " Que diras-tu à l'Enfant-Jésus quand il sera dans tes bras ? — " Mon Dieu, faites que je ne vous casse pas ! "...

Aux Ursulines, où les coutumes anciennes sont fidèlement gardées, et où le Père Daulé, dont parle Ernest Myrand dans son remarquable ouvrage sur les *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, a séjourné en qualité d'aumônier, les bons vieux airs d'autrefois se sont conservés. Ces noëls que nos aïeux chantaient avant nous, que nous avons entendus dans notre enfance, font délicieusement vibrer nos cœurs. " Pour aider à la prière, rien de mieux que d'éveiller des souvenirs ; comment ne pas prier avec foi, quand on pense à sa mère et à ses premières années ? " Et j'ajouterai : quand on se reporte aux jours bénis du pensionnat ?

Le soir du *Christmas*, les élèves, réunies dans une grande salle de récréation, cueillent les fruits dorés suspendus aux branches illuminées des sapins de Noël, et font cadeau à la révérende mère supérieure d'une généreuse provision de vêtements qu'elles ont confectionnés elles-mêmes pour les pauvres dès les premières semaines de l'hiver.

La série des réjouissances conventuelles se termine par une représentation des scènes de Bethléem, où bergères en costumes chantent une de ces pastorales empreintes de rustique et naïve simplicité qui appartiennent, comme nos vieux noëls populaires, au trésor des antiques traditions du Canada français.

L'heure du " grand silence " sonne bientôt, et la fatigue ne tarde pas à venir clore les yeux encore éblouis des douces visions de la messe de minuit et des féeries étincelantes de l'arbre de Noël.

AUTOUR D'UN VIEUX MOULIN

AUTOUR D'UN VIEUX MOULIN

Souvenances lointaines

IL a presque deux cent cinquante ans d'existence, le vieux moulin à farine construit par les missionnaires jésuites à l'Ancienne-Lorette ; et sur ses murs blanchis, dont le temps n'a pu ébranler les solides assises, on lit encore le nom du Père Floquet et le millésime 1674. J'ignore à quelle date il fut cédé à des particuliers ; mais je sais que son propriétaire actuel le conserve comme un bien de famille. En face, on a élevé une maison nouvelle : elle donne à ce vénérable voisinage le cachet peu banal d'un joyau antique sur une parure moderne.

La petite rivière,— ou plutôt le ruisseau qui alimente le vieux moulin, serpente capricieusement à travers les routes et les champs. Il baigne le pied d'un monticule auquel nous donnions, jadis, le nom pompeux de " citadelle " ; il égrène ses perles sonores entre les cailloux luisants et le sable fin ; il s'échappe en chantant sous les ponts rusti-

ques et tombe de l'écluse en cascade si légère qu'elle ressemble à une frange de cristal. En s'élargissant, il prend la forme d'un petit lac, d'où émerge un bouquet d'arbres sur un tertre minuscule que nous appelions " l'île enchantée."

Nous allions souvent pêcher près du vieux moulin. Assises sur des rochers à fleur d'eau, nous tendions fébrilement nos lignes, épiant la moindre secousse et gardant un silence... héroïque ! Si parfois l'une d'entre nous s'avisait de lancer un mot :—Chut ! murmuraient les autres, ça va effaroucher les poissons ! — Lorsqu'un gougeon imprudent se laissait accrocher, toute la bande s'écriait : Ça mord ! nous allons rester. Et nous restions... même quand ça ne mordait plus !

René Bazin parle, quelque part, des pêcheurs à la ligne qu'il voyait, sur les quais de Paris, se livrer à ce " plaisir qui ressemble à de l'ennui". Quand je lus ces mots-là, je revis, par la pensée, non "les bords fleuris qu'arrose la Seine ", et qui me sont inconnus, mais les rochers à fleur d'eau de la petite rivière de Lorette, où nous étions si ravies d'aller nous ennuyer !

La promenade quotidienne nous dirigeait vers la station du chemin de fer par une route allongée

qu'on appelle " le tour du moulin ". Chaque soir nous réunissait aux amis qui venaient se reposer, comme nous, dans ce calme et joli village. En ce temps-là, les plaisirs factices n'avaient pas gâté le plaisir vrai ; les parents et les enfants partageaient les mêmes récréations, et tous ensemble — jeunes et vieux — nous marchions sous les étoiles en fredonnant les belles chansons d'autrefois : *Brise du soir ; La Prière du châtelain ; Savez-vous pourquoi des croix dans les champs, dans les bois ?* et des refrains joyeux dont les échos vibraient longuement autour du vieux moulin.

Un jour, je retournai au village de l'Ancienne-Lorette en compagnie d'une amie d'enfance qui voulait, elle aussi, revoir les bois et le ruisseau, *l'île enchantée* et le moulin du Père Floquet.

La campagne nous parut aussi belle qu'autrefois. On aurait pu croire que les fleurs ne s'étaient jamais fanées tant elles étaient pareilles ; que les papillons voltigeant dans l'air pur étaient les mêmes que nous avions poursuivis afin de voir de près les nuances brillantes de leurs aîles veloutées. Nous nous rendîmes au moulin à travers champs, en longeant le ruisseau. Nous reconnaissions les vieux arbres, les vieilles maisons ; nous étions

saluées par de vieilles connaissances ; et tous nos vieux souvenirs nous rajeunissaient de vingt ans ! Nous nous disions presque à chaque pas : Pourquoi ne sommes-nous pas revenues plus tôt ?

J'aurais voulu être une artiste-peintre pour fixer sur la toile l'image du moulin plus que deux fois séculaire, et ce paysage poétique et riant que chaque printemps rajeunit autour de son imposante vétusté. Je voudrais, au moins, insinuer ici la tâche inspiratrice à ceux dont le pinceau pourrait heureusement s'y prêter.

Nous y sommes retournées de nouveau, mon amie et moi, dans ce village paisible où nous avions passé, jadis, de si joyeuses vacances. Notre enthousiasme fut moins vif...

La première fois, les souvenirs de notre adolescence surgissaient de partout : cette fois-ci, ce n'était déjà plus que l'ombre de ces souvenirs.

La première fois, nous avions vu surtout ce qui était demeuré : cette fois-ci, nous remarquions davantage ce qui avait disparu.

Pourquoi étions-nous presque tristes, un peu lasses, et légèrement deçues ? — C'est qu'"on ne revoit pas deux fois un paysage du même regard. La vie a passé entre les deux fois... et elle nous change."

MARGUERITE

(Poésie)

MARGUERITE

(Poésie composée à l'occasion de la première visite de l'hon. A.-R. Angers, lieutenant-gouverneur, au monastère des Ursulines, peu après la guérison de sa petite fille Marguerite.)

Il me revient en mémoire
Un souvenir tout récent :
Naïve et touchante histoire
D'une fleur et d'une enfant.

Dans un gracieux parterre,
Aux caresses du zéphir,
La Marguerite légère
Commençait à s'entr'ouvrir.

Souriant à la nature,
Un ange au front radieux
Dans la fleurette si pure
Crut voir un reflet des cieux.

Il descendit sur la terre
Dans l'espoir de la cueillir
Pour le céleste parterre
Où rien ne se peut flétrir.

La pauvre fleur attristée
Se penchait avec douleur,
Tremblant d'être moissonnée
Au matin de son bonheur.

Mais, soudain, l'ange s'incline,
Puis il s'arrête, ravi,
Écoutant la voix divine
Qui parlait dans l'infini.

—" Quand je créai la merveille
Des mondes majestueux,
J'y semai la fleur vermeille
Comme un sourire des cieux.

Que la frêle Marguerite
S'épanouisse ici-bas
Sous le regard qui l'abrite :
Ange, ne la cueille pas !

Les trésors de la nature
Sont les enfants et les fleurs ;
Leur beauté charmante et pure
Fait oublier les douleurs.

Laisse la fleur au parterre
Grandir à côté des lis,
Laisse l'enfant à son père,
Et retourne au paradis ! "—

TABLE DES MATIÈRES


Universitas
CANADIANA
Ottaviensis

